

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION

PÉDAGOGIE

FAISONS AIMER L'ÉCOLE EN LA RENDANT "UTILE"

Les véritables maîtres sont ceux qui donnent à leur enseignement un cachet d'*utilité* immédiate ; qui s'efforcent d'apprendre aux enfants des notions qui leur seront utiles *demain*. Parmi ces notions indispensables, en plus de l'instruction religieuse, notons la *lecture*, la *grammaire*, l'*orthographe*, la *rédaction*, l'*arithmétique*, l'*histoire* et la *géographie* du Canada.

Ce sont ces matières fondamentales qui doivent être l'objet des constants efforts du maître.

Faisons aimer la *lecture* en l'enseignant bien, conformément aux instructions pédagogiques du programme. L'élève qui, à l'école, acquiert le goût de la lecture, s'instruit seul, plus tard.

Enseignons la *grammaire* et l'*orthographe* avec méthode, afin que la génération future sache écrire correctement notre belle langue française.

Dirigeons quotidiennement nos efforts vers la *rédaction*, en profitant de la *lecture*, des récitations, des comptes-rendus de leçons, des exercices de langage, des tableaux synthétiques, des dictées, des leçons de choses, pour habituer les élèves à *exprimer* correctement et clairement ce qu'ils *pensent*, *décrire* ce qu'ils *voient* et *raconter* ce qu'ils *entendent* ou *lisent*.

Attachons une grande importance à l'*arithmétique*, et enseignons cette matière de façon à donner tout d'abord à l'enfant une idée nette, exacte du nombre, au moyen d'objets matériels. Puis amenons-le à raisonner les problèmes, après les lui avoir expliqués avec clarté. Que les problèmes soient bien choisis, afin qu'ils soient *appropriés* à l'âge de l'élève et aux besoins du milieu.

L'*histoire* et la *géographie* du Canada doivent aussi avoir une place importante dans l'horaire de l'école. Faire *connaître* et *aimer* notre pays : voilà le but que l'on doit poursuivre en enseignant ces deux matières.

En accordant aux matières essentielles le temps nécessaire et en les enseignant de façon à ce qu'elles soient *utiles* aux élèves dès le lendemain de l'école, le maître rendra l'école *pratique* et la fera aimer davantage.

Faire *aimer* l'école, lui donner un *caractère pratique*, c'est rendre l'instruction obligatoire sans avoir besoin de recourir aux lois pénales.

C.-J. MAGNAN.

HYGIÈNE

LE CRACHAT ET LA TUBERCULOSE

Il est démontré depuis longtemps que la tuberculose est une maladie essentiellement contagieuse, et qu'il n'y aurait pas de tuberculeux si l'on pouvait supprimer le germe. Comme, en hygiène, il est plus facile de prévenir que de guérir, il sera facile d'établir que c'est en éloignant les causes de contagion que l'on fera la meilleure lutte contre cette terrible maladie.

Le crachat desséché est le propagateur par excellence du bacille de la tuberculose.

Cette constatation a été faite par le docteur Villemin, en 1865. Ayant fait cracher des tuberculeux sur du coton absorbant, il laissa les crachats se dessécher, puis il fit piétiner ce coton par des petits cochons d'Inde.

Tous ces petits animaux moururent de la tuberculose en peu de temps.

Cette démonstration est absolument positive et, si nous l'exposons ici, c'est pour engager l'institutrice à bien instruire ses élèves du grand danger qu'il y a de cracher à terre.

On devra sévir sans pitié contre cette faute, non seulement parce que c'est une insigne malpropreté, mais aussi parce que c'est une faute capitale contre l'hygiène.

Toutes les sociétés médicales, tous les congrès de médecins ont passé des résolutions recommandant avec force de rompre une fois pour toutes avec la déplorable habitude de cracher à terre, parce que le crachat contaminé est une cause immédiate de contagion et que le nombre de contaminés est plus considérable qu'on ne le suppose.

Si donc c'est une faute de cracher sur la chaussée, sur la place publique, sur le parquet, c'est un véritable crime de cracher sur le plancher de la classe et dans tous les endroits où doivent séjourner les enfants.

Nous prions l'institutrice de répéter souvent à ses élèves ces vérités salutaires et, afin que ces derniers se pénètrent bien de leur importance, elle leur dira que la tuberculose pulmonaire cause, à elle seule, plus de décès que toutes les autres maladies contagieuses réunies ; que cette maladie fait mourir quatre mille Canadiens français chaque année ; qu'un seul crachat contient des milliers de germes et peut contaminer dix mille personnes.

Ces chiffres sont d'une éloquence terrifiante et doivent nous faire réfléchir.

J.-G. PARADIS, M. D.

LA DISCIPLINE

La discipline est nécessaire dans une classe pour deux raisons. D'abord, elle assure l'ordre et le silence, qui sont les conditions indispensables à un fécond travail en commun, et l'on comprend qu'elle doit être d'autant plus rigoureuse que le besoin d'ordre est plus impérieux : le régime disciplinaire ne sera pas le même dans une classe à une seule division que dans une classe nombreuse et composée de plusieurs cours.

D'autre part, il n'y a pas de bonne éducation là où manque une discipline ferme. Il ne faut pas, sous le prétexte de respecter la liberté des enfants, pousser l'indulgence à l'excès ; on les gâte, on les rend esclaves de leurs caprices, quand on ne les habitue pas à se maîtriser et à se soumettre à une loi commune. Ne craignons donc pas d'imposer la règle, d'en assurer la prédominance sur les particularités de tempérament, d'humeur et même de santé individuelle ; ce serait affadir et débilitier toute l'éducation que de prendre garde avec trop d'attention à toutes les circonstances, à toutes les faiblesses particulières. Les enfants devront, plus tard, bon gré mal gré, accepter des lois qui les domineront, les dépasseront, et contre lesquelles ils s'insurgeraient en vain. Préparons-les à cette soumission salutaire, par une éducation virile ; l'excès de rigueur est moins funeste que l'excès d'indulgence.

Mais hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas une obéissance passive imposée par la force, que nous devons demander ; nous ne voulons pas de la " discipline de fer ", qui ne tolère ni protestation ni réplique, et qui supprime toute initiative chez ceux qui la subissent. Cette discipline assure bien le silence, mais elle détruit la moralité chez l'enfant, car elle lui donne des habitudes de soumission routinière, détruit dans son esprit toute spontanéité, toute sincérité, et le conduit à l'abaissement.

C'est une obéissance volontaire que nous voulons obtenir ; nous voulons former, non des machines bien réglées, dociles à notre impulsion, mais des " personnes morales ", jalouses de leur dignité, capables de se conduire seules, même loin de la surveillance du maître.

Recherchons les moyens d'établir cette discipline. Il semble que dans cette matière on ne puisse tracer des règles précises ; tel procédé réussit avec un maître, et ne réussirait pas avec un autre ; les moyens de se faire obéir sont variables à l'infini, selon les personnes et les circonstances. On peut cependant formuler quelques préceptes généraux, indiquer les fondements essentiels d'une discipline libérale.

Il convient d'abord de placer les enfants dans des conditions qui leur facilitent l'obéissance : dans une école bien organisée, où règne l'ordre, où toutes les occupations sont bien réglées, les élèves subissent sans effort l'autorité du maître ; ils prennent de telles habitudes de régularité, qu'ils évitent aisément beaucoup d'écarts dans la conduite ou dans le travail.

Mais c'est surtout en faisant appel à la *raison* des enfants que nous fonderons une bonne discipline. Traitons-les comme des êtres raisonnables ; faisons-leur comprendre les motifs de notre conduite envers eux ; montrons-leur que nous agissons pour leur bien. Sans doute, nous n'entrerons pas, en toute occasion, dans de longues discussions ; nous réserverons le droit de dire " je veux ", et nous ne tolérerons pas qu'on ergote quand nous aurons exprimé catégoriquement notre volonté ; mais il n'en est pas moins vrai que nous devons nous adresser à la raison des enfants pour faire accepter notre autorité.

Seulement, en ceci, les discours ne suffisent pas ; il faut que nos actes soient conformes à nos paroles, et qu'ils soient toujours inspirés par le souci d'une parfaite équité. La justice est, en effet, la base nécessaire et inébranlable de la discipline : " C'est perdre toute confiance dans l'esprit des enfants et leur devenir inutile, que de les punir des fautes qu'il n'ont point faites, ou même sévèrement de celles qui sont légères. Ils savent précisément, et mieux que personne, ce qu'ils méritent ; ils connaissent si c'est à tort ou avec raison qu'on les châtie, et ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées que par l'impunité. " (*La Bruyère.*)

Or, il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire d'être toujours juste avec les enfants ; il y faut beaucoup de tact, d'expérience et de fermeté. Ainsi, il y a certaines fautes sur lesquelles on doit fermer les yeux, parce qu'elles sont exceptionnelles, passagères ou sans gravité ; les écarts momentanés sont pardonnables : les enfants sont parfois si nerveux, et les plus sages se laissent si facilement dissiper ! Même les punitions méritées doivent être infligées avec ménagement, car leur effet s'use vite ; certaines natures y deviennent bientôt, par l'accoutumance, indifférentes, et rien n'est plus fâcheux.

En ce qui concerne le maître, dans les classes nombreuses surtout, les causes d'irritation surgissent à tout instant ; s'il ne se domine pas, s'il s'emporte, il risque fort de ne pas châtier avec justice ; il doit savoir garder son sang-froid pour proportionner la peine à la faute comimse, et ne pas donner à la punition l'apparence d'une vengeance personnelle.

La faiblesse serait aussi nuisible que l'emportement. Si nos menaces ne sont pas suivies d'effet, ou si, après avoir infligé une punition méritée, nous nous laissons émouvoir par les prières du coupable, nous ruinons notre autorité. " Faire grâce, remettre la peine, c'est rouvrir la porte à l'arbitraire, et s'exposer à paraître dur et capricieux quand il faudra l'infliger. " (*Mme Necker de Saussure.*)

Etre toujours justes, et faire accepter notre autorité par la raison, voilà l'essentiel. notre force suprême. Ce ne sera pas la seule, et nous compterons aussi sur le sentiment pour qu'on nous obéisse de plein gré. La seule justice, en effet, ne suffit pas ; les enfants ont besoin de se sentir enveloppés d'une atmosphère de tendresse ; nous pouvons tout obtenir

d'eux si nous savons nous en faire aimer, tandis que si nous faisons peser un joug trop lourd, nous déprimons les faibles, nous rendons les forts brutaux, et notre froideur fait périr les meilleurs germes. Soyons donc affectueux envers nos élèves ; parlons-leur avec douceur ; évitons les railleries amères, les sarcasmes qui éloignent à jamais ; que notre action, en un mot, soit toujours sincèrement cordiale, et ainsi nous gagnerons la sympathie qui fonde sûrement la discipline. Cela ne veut pas dire que nous serons uniformément doux, affables, complaisants : nous pouvons nous permettre des railleries enjouées, quelque brusquerie de bon aloi et même, quand il le faut, des indignations généreuses ; la monotonie rendrait à la longue notre bienveillance banale et fade ; c'est par la sincérité parfaite que nous trouverons la note juste, et que nous entretenons dans notre classe cet air tiède et fécondant dont les enfants ne peuvent se passer.

Enfin, nous rendons notre autorité inébranlable si, par la dignité de notre caractère, par notre conduite, par notre conscience professionnelle, nous forçons nos élèves à nous estimer et à nous respecter. Affirmer notre supériorité intellectuelle et morale, c'est encore là le meilleur moyen de gagner la raison et le cœur des enfants. " Comptez, disait Mme de Maintenon aux dames de Saint-Cyr, que vous ne serez jamais respectées que vous ne soyez respectables ; il faut se faire estimer des enfants, et le seul moyen pour y parvenir est de ne leur point montrer de défauts. "

Tels sont les moyens qui nous semblent propres à obtenir une adhésion spontanée à la règle commune, c'est-à-dire, à fonder la discipline libérale, qui est la seule bonne.

T.,

Inspecteur primaire.
(L'École et la Famille).

MÉTHODOLOGIE

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Rédaction d'après l'image).

Le maître fera bien examiner l'image par les élèves, et s'en servira pour leçon à tous les groupes de la classe ; aux débutants, il se bornera à faire nommer les objets et les personnes ; aux autres, suivant leur capacité, il fera trouver les actions, les qualités des personnes.

Il importe de faire parler tous les élèves et de les conduire à découvrir ce qu'on veut leur enseigner. Nous ne donnons pas ici toutes les questions et les réponses qu'il y a lieu de faire sur cette image, nous nous bornons à quelques-unes, laissant les autres à l'initiative des titulaires des écoles.

Modèle de causerie avec les élèves :

M.—Que représente cette image ?

E.—Elle représente des personnes et des choses.

M.—Voilà une réponse vague : toutes les images représentent soit des personnes, soit des choses. Précisez. D'abord en quel lieu, en quelle partie de la maison se passe la scène ?

E.—C'est dans une chambre à coucher que se passe la scène.

M.—Quel est l'homme qui est assis ?

E.—Ce doit être un médecin.

M.—Qu'est-ce qui vous fait dire cela ?

E.—Il visite un malade.

M.—Qui est malade ?

E.—Un petit garçon est malade.

M.—Qu'est-ce qui vous indique que l'enfant est gravement malade ?

E.—C'est la désolation des parents qui nous fait croire à la gravité de la maladie de leur enfant.



M.—Comment voyez-vous que les parents sont désolés ?

E.—La mère semble pleurer et cacher ses larmes.

M.—Décrivez sa position.

E.—Assise près de la table à toilette, sa tête est couchée sur la table, ses bras lui servent d'appui, ses mains sont jointes.

M.—Et l'homme debout, qui est-il ? Que fait-il ?

E.—C'est sans doute le père de l'enfant malade, il met la main sur l'épaule de sa femme, pour la consoler.

M.—Quelle est la personne que le père semble fixer ?

E.—Il semble fixer le médecin.

M.—Quel sentiment éprouve-t-il en regardant le médecin ?

E.—Il éprouve de l'inquiétude et de la crainte.

M.—Pourquoi dites-vous cela ?

E. Je dis cela parce que le père est inquiet du sort de son enfant, et il craint ce que le médecin va dire.

M.—Que nous prouve le chagrin, la douleur des parents devant leur enfant malade ?

E.—Cela nous prouve qu'ils aiment leur enfant.

M.—Eh bien ! oui, les parents souffrent plus, moralement, que leurs enfants malades.

Je suppose que vous comprenez ce que signifie souffrir moralement ?

E.—Cela signifie avoir du chagrin, de la peine.

M.—Oui, le chagrin, la peine sont des douleurs morales et souvent plus pénibles à souffrir que les maux physiques, c'est-à-dire les douleurs occasionnées par les maladies du corps. Où est couché l'enfant malade ?

E.—Il est couché sur deux chaises.

M.—On a dû mettre quelque chose sur les chaises ?

E.—On a étendu un matelas, et un oreiller.

M.—Pouvez-vous deviner pourquoi, on a couché le petit malade sur deux chaises ?

E.—..... ?

M.—Examinez bien la lampe sur la petite table près du médecin, et les ombres dans la chambre.

E.—C'est pour rapprocher le malade de la lumière.

M.—Qui l'a fait mettre ainsi ?

E.—Ce doit être le médecin.

M.—Pourquoi ?

E.—Pour étudier plus facilement sa maladie.

M.—C'est bien cela ; vous savez comprendre l'image. Si la maladie était légère, le médecin aurait-il pris toutes ces précautions ?

E.—Non, M.

M.—L'attitude du médecin n'indique-t-elle pas que le mal est grave ?

E.—Oui, M.

M.—Comment est assis le médecin ?

E.—Il a le buste penché vers le malade, le menton dans la main à demi fermée, le coude appuyé sur le genou, la main droite sur la cuisse, les jambes écartées.

M.—Pourquoi se tient-il ainsi ?

E.—C'est pour être plus à son aise, je suppose.

M.—Pensez-vous qu'il s'est assis de cette façon pour prendre ses aises ?

E.—Je veux dire qu'il a pris cette position pour observer plus à son aise, plus facilement son malade.

M.—Cela signifie que l'esprit travaille mieux quand le corps a une position qui.....

E.—Une position qui ne gêne pas.

M.—Dites plutôt " qui ne fatigue pas ".

Qu'est-ce que le médecin observe chez le malade ?

E.—Il a l'air d'observer la respiration.....

M.—Y a-t-il autre chose qui l'instruira beaucoup sur l'état du malade ?

E.—La fièvre ?

M.—La température du malade l'instruira beaucoup sur son état. Comment pourra-t-il reconnaître la maladie ?

E.—Il la reconnaîtra par des signes.

M.—Comment appelle-t-on les signes propres à une maladie ?

E.—..... ?

M.—Quelqu'un doit avoir entendu ou lu le mot symptôme : on dit les symptômes d'un mal ou d'une maladie pour les signes qui le ou la font reconnaître. Vous ignorez, sans doute, le mot par lequel le médecin déterminera le mal ? Il fait le diagnostic. Comme c'est un médecin prudent et consciencieux, il étudie profondément le mal, avant de porter un jugement. Comme un enfant s'explique mal sur les douleurs qui le font souffrir, le médecin doit consulter quelles personnes ?.....

E.—Il doit consulter les parents, surtout la mère, qui prend soin du malade.

M.—Maintenant vous avez une idée suffisante de la gravure pour vous permettre de faire une rédaction satisfaisante. Cependant, il importe de se faire un plan et de le suivre pour ne pas sauter d'une idée à l'autre sans suite ni liaison. Ce plan, c'est l'image qui nous le fournira, et pour le trouver, il faut pénétrer l'idée de l'artiste. Quel est le personnage que le peintre a voulu mettre en évidence ?

E.—C'est le médecin qu'il a mis en évidence.

M.—Quelle était l'idée de l'artiste ?

E.—Il a voulu montrer le médecin prudent, consciencieux, observateur attentif.

M.—Donc, pour être fidèle à la pensée du peintre, de quel personnage faudra-t-il parler le plus ?

E.—Il faudra parler plus du médecin que des autres personnes.

M.—Je vous donne huit jours pour la faire cette rédaction, et cette fois, je ne vous lis pas le modèle ; je vous le lirai quand j'aurai corrigé votre travail et que je le donnerai à faire de nouveau.

LA VISITE DU MÉDECIN

Jules, est malade : les parents ont appelé en toute hâte le médecin. Le savant praticien s'est vite aperçu de la gravité du mal, et pour l'observer plus facilement il fait déposer le petit malade sur un matelas étendu

sur deux chaises, bien en face de la lampe qui éclaire la chambre ; puis, il a relevé le bord de l'abat-jour, dégagé le buste de l'enfant, et s'est assis. Penché en avant, le menton dans la main à demi fermée, le coude appuyé sur le genou, la main droite large ouverte sur la cuisse comme pour dégager le bras du corps, les jambes écartées, tout révèle l'attitude du médecin consciencieux qui s'apprête à déterminer une maladie grave. Il observe attentivement la respiration, la température du malade. Il n'a pas hâte de porter un diagnostic qui jettera dans le désespoir des parents qui attendent de lui la guérison de leur enfant bien-aimé. Il voit la mère affaissée sur la toilette au chevet de son fils chéri, les mains jointes, la tête appuyée sur les bras, le visage voilé de ses cheveux et tourné vers le mur pour cacher à son mari le douleur qui l'étreint ; il voit aussi le père, debout, cherchant à consoler sa femme, et le fixant pour deviner le résultat du diagnostic. Comme il serait heureux de leur annoncer la guérison prochaine du petit malade ! Encore que la maladie soit mortelle, il ne les quittera pas sans un mot de consolation, un mot d'espérance qui indique au moins que le dénouement fatal est éloigné.

Le tableau est bien réussi : l'artiste a mis en relief le rôle du médecin consciencieux, et le profond chagrin que cause aux parents les maux de leurs enfants.

NÉRÉE TREMBLAY,
Professeur.

LECON D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

How did the last lesson end ? It ended with two boys, expert skaters, kindly occupied in giving a third lad, a novice, his first lesson in the graceful art of skimming over ice on skates.

What was the second last question in the previous lesson ? It was : " How are they acting towards him ? In appearance they are acting very kindly towards him ; each of them is holding him by an arm, and they are pulling him along ".

What was the last question in the preceding lesson ? It was : " Does he look happy and confident ? No, he looks neither happy nor confident, he looks afraid ".

In the first picture is it the same ice that you see ? I think that it is the same ice that I see in the first picture.

Are the boys that you see the same that you saw in the last picture ? There are four boys, now one of them is a newcomer, the others are the same.

Are all four boys on the ice ? Yes, they are all on the ice ; one of them is very much on the ice.

If they are all four on the ice, how can one of them be more on the ice than the others ? Please look at the picture, sir, and you'll see one boy who is much more on the ice than the others. I am looking at the picture, I see four boys on the ice, but I don't see any one of them who is more on the ice than the others. I think, sir, that you don't see him



because you don't want to see him ; you know, sir, somewhere in the Gospel it is said : " There are none so blind as those who won't see ".

My question which you have not yet answered was : " If they are all four on the ice, how can one of them be more on the ice than the others ? Please sir, you'll admit I am pretty sure that all the boys have on skates ? Yes, I admit that quite willingly.

I am also pretty certain that you'll admit, that, though they all have on skates they are not all on skates.

Which of them is not on skates ? The boy who is on his back is not on skates.

How does he come to be on his back ? There is not the slightest doubt that he fell.

How did he fall ? The picture says that he fell on his back.

Yes, yes, I know that he fell on his back, but what caused him to fall ? Do you want to know what made him fall on his back ? No, I simply want to know why he fell. A friend of mine, who is a splendid skater says that there are four things that may make a skater fall : 1st if his feet are traveling at a much higher speed than his head, he will fall on his back ; 2nd if his head is going at a much greater speed than his feet, he will fall on his face ; 3rd if his feet and head are moving at the same rate and his feet suddenly stop he will instantly go down on to his face ; 4th if while his feet and head are moving at the same rate, his head suddenly stops he will be thrown on to his back. In the present instance, I judge that his feet were going so fast that his head could not keep up with ; that in their efforts to get on they shot out from under him and landed him on his back.

What made his feet shoot out from under him ? I don't really know but I suppose he did not lean forward sufficiently to keep the upper part of his body in front of his feet.

What part of his back struck the ice first ? I think it was the lower part of his back.

What part struck the ice last ? I should say that it was the back of his head.

Did his head strike the ice gently ? No, it struck it with a thud, a bump, a jar.

When his head struck the ice with a thud, a bump, a jar, did he see anything ? Yes, when his head struck the ice with a thud, a bump, a jar, he saw hundreds of stars.

Do you mean to say that he really saw stars. Yes I mean to say that he really saw stars.

You mean, of course, that he thought he saw stars ? I don't mean any thing of the kind, I mean that he saw stars.

But you know that where he fell there were no stars ? Yes, I am perfectly aware that there were no stars where he fell but I am sure also that he saw a number of stars.

How could he see stars if there were none ? It is the easiest thing

in the world, all a fellow has to do is to fall and strike his head, with a thud, against some hard substance ; or to box with some one and receive a punch in the eye.

Are you convinced that a person who falls and violently knocks his head, or who receives a strong punch in the eye sees real stars ? He undoubtedly sees lights and these lights while they last are real for him.

But, is it not true that what is real for one is not real for all ? No, sir, it is not true. There is a proverb which you once told us that in a way contradicts your statement ; it is : " What is one man's meat is another man's poison. Now the lights which a man who receives a punch in the eye sees are more real than the lights which he sees without his eye being punched.

Do you think so ? Not only do I think so but I am absolutely sure of it.

Can you prove it ? Yes, sir, I can prove it quite easily.

Go ahead with your proof. A blind man, as you know, sir, can't see at all ; now if he falls and strikes his head against ice or any other hard substance, he sees lights just the same as if he was not blind ; the conclusion is not hard to draw ; lights which everyone, even the blind, can see, must be more real than those which can be seen only by those who have the use of their eyes.

Are you quite certain that the blind see lights in such a case ? I am absolutely certain of it ; I knew a blind boy who was knocked down, whose head struck a stone sidewalk and who told me himself that he had seen a thousand lights.

Have you made up this story or is it the truth ? It is the truth as far as I am concerned.

What would you call these lights ? I suppose I should call them interior lights.

What are the two boys who were teaching the fallen skater to skate doing ? I am afraid that they are laughing at him.

Why do you think that they are laughing at him ? Neither of them is hurrying to his assistance ; they are not trying to help him to his feet ; they seem amused at his fall.

Are they kind boys, do you think ? No, I don't think they are kind boys.

You think they are wicked do you ? No, sir, I don't think them wicked.

You don't think them kind, you don't think them wicked, what do you think them ? I think that they are simply boys, like the general run of boys, ready to play tricks on other boys and to laugh at their mishaps.

Would you laugh at another boy who had fallen on the ice ? I suppose I would unless he was a special friend of mine.

Would it be right do you think ? Perhaps it would not be right but all boys do it.

If you were to have a fall and to hurt yourself severely, would you like to see two or three boys stand laughing their heads off at you? No, sir, I should hate it and for sometime I would hate the boys.

Therefore it is wrong and you and your friends should remember the text which sums up in a few words all rules of fair-play and justice: Do unto others as you would that they should do to you? Thank you, sir, I will strive to live up to that text, but it will often be very hard.

It may be hard at first but after a time it will be easier? Practise as you know makes perfect.

Describe the fallen skater's position. He is lying on his back; his right leg is resting on the ice; the part of it from the knee to the foot, is bent backward and upward towards his body; his left skate is squarely on the ice, and his left leg from the knee downward is almost perpendicular with the ice; his left hand is pressing the top of his head while his right hand is raised a little.

Is the boy much hurt do you think? I think he has had a fall which he will not forget in a hurry.

Where is the fourth boy? He is in the back ground near the far bank of the river.

What is he doing? He is skating and apparently enjoying it.

Describe his pose. His whole weight is supported by his right leg; his left leg is raised and extended forward; in a minute, he will bring his left foot down firmly on the ice and raise the right one, then his weight will be all on his left leg; his body is very erect; in his hands he holds a short stick; the stick is held crosswise and horizontally; in front of him one end of the stick is in his left hand while his right hand holds it by the middle. His pose, appearance, expression, give one an idea that he is carefree, confident, fearless, happy, and independent.

Is he taking any interest in the boy who has just discovered that the hardest thing in learning to skate is to keep one's balance? No, sir, he is not taking the slightest interest in him; he does not seem to be even aware of his existence.

Not far from the boy's head there is something sticking up out of the ice, what is it? It is a post with an oblong piece of board nailed to it, close to the top.

Who put it there? If you were a boy, sir, I would say "search me" but as you are my teacher, I say I don't know.

Can't you make a guess? Oh! sir, if you want guesses, I'm your man, boy, I mean; why, sir, at the last school which I attended I got the first prize for guessing.

Did you indeed? Yes, sir, I did, indeed.

Prove that you deserved the prize by making a few good guesses about the post with the board. That I will, sir; Guess number one: The board has a placard or an inscription on it.

What is on the placard or what is the inscription? The inscription is: "DANGER, *Keep away*", or "DANGER, *Ice very thin, Keep away*", or "DANGER, *Ice very thin but if you must skate here write your name on the placard before doing so as it will save us a lot of trouble when your corpse is found*", or "DANGER, *very thin ice. Before skating here write the name of your favorite undertaker on the placard; it will be a great consolation to him when your mortal remains have been fished up*", or "DANGER, *Ice very thin. Permits to skate here to be had from the coroner on payment of a fee of twenty-five dollars to defray the cost of the inquest. Permits not transferable.* Have you had enough guesses? I have had enough of that kind of guesses, but may there not have been some other reason for the board with the inscription besides danger from thin ice? Certainly sir, how will this do: The St. John by the Riverside skating Club informs the public that it has cleared two square miles of the frozen surface of the river and reserves the same as a skating rink. Tickets of membership in the club \$4.

Non-members will be allowed to skate on the club rink for as many hours as they please on payment of a fee of ten cents an hour? That is a good guess, why did you not guess that at first? You think that is my best guess, sir, well I think it is my worst.

Why do you think it is your worst? I think it is my worst because if a club had made a rink on the ice it would have marked in some way or other the limits of the rink, don't you think so, sir? You are right, my young friend, and I think your first guesses were superior to your last guess. Thank you, sir.

Now, might I ask you a question, sir? Certainly, go ahead.

Well sir, what is the hardest thing in learning to skate? I really don't know; I suppose it is keeping one's balance? Well, sir, I'm sorry to say that you are wrong. The very hardest thing in learning to skate is the ice, sir, as the boy who has fallen has discovered to his cost.

It is a joke? No, sir, it is no joke; ask the boy.

What do you see in the second picture? I see in the second picture the same frozen river and the same boys, only the boy who was down is now up.

Is he skating? No, sir, he is not; I'm afraid he has been cured of any desire to skate for some time.

Is he on skates? No, sir, he is like the provisions in cold storage, he is on ice.

Has he on his skates? No, sir, he has not his skates on.

Where are his skates? They are hanging by straps from his left hand.

Are they hanging close to his body? No they are not hanging close to his body; his arm is extended slightly towards the left, and he is carrying them so that they do not touch his body.

Why is he carrying them in this manner ? I suppose he blames them for his fall ; that he has lost confidence in them and that he is afraid that if he carried them closer they would kick or may be bite him.

The position of his legs and feet tells you what ? It tells me that he is fearful of another fall and that he is walking very carefully.

Where is his right hand ? It is pressing against his head just behind his right ear.

Why is his right hand pressing against his head just behind his right ear ? I suppose that is the part of his head which struck the ice with most force and that he is feeling the good-sized lump that has come there since his accident.

Is it sore, do you think ? I am positively certain that it is very sore.

Are the other boys taking any interest in his misfortune ? No, sir, they are skating away absolutely indifferent to his fate. For them he is as if he was not.

Where is the scene of the third picture laid ? It is laid in a room.

Is the room clearly defined ? No it is not clearly defined.

How do you know that it is a room ? I suppose that it is a room, because I see a window with draped curtains, a table covered with a cloth at which a gentleman and lady both in their bare heads are seated.

Why does the fact that the gentleman and lady are bareheaded prove that it is a room ? Well, you see, it is winter, and if they were seated outside of the house, their heads would be covered and they would be wrapped up in their warm street clothes.

Whom else do you see besides the persons already named ? I see the unfortunate lad who has just discovered the hardest thing in skating.

What is he doing ? From his pose I should say that he is relating to his two interested listeners the story of the inglorious termination of his first attempt at skating.

Describe the position of his right arm. It is upraised and he is pointing at something outside of the window.

What does his pose express ? It expresses indignation.

At what think you is he pointing ? I imagine he is pointing at the boys who undertook to teach him the graceful art of skating.

What is he saying ? He is probably saying : Father, you see those two boys on the river ; they told me they would show me how to skate, that it was the easiest thing in the world when you knew how ; they took me by the arms, dragged me round for a while, then told me to be a good sport and suddenly gave me a push, my feet shot out from under me, my head struck the ice with such force that I saw a million of stars and my two teachers nearly burst their sides laughing at me ; I have a lump on the back of my head the size of an apple.

Is the boy's father excited ? He does not look it.

What is his advice to the boy ? I don't know, I have no idea.

What would your father say to you in a like case ? He would say I'm very sorry you had such a bad fall, come here and let me feel that lump. Oh ! it is a big lump, but there is one consolation, you must have a good hard head like mine or it would have cracked. You fell probably because you were afraid ; another time you will have more confidence. The boys did wrong to laugh at you ; let their cruel behavior serve as lesson to you not to laugh at the misfortunes of others ; my advice is the same as that of your two new found acquaintances : Be a sport and learn to suffer lumps with patience.

What was the gentleman doing when the boy came in with his complaint ? He was reading a newspaper.

What was the lady doing ? She was sewing.

What did the lady say ? Oh ! I suppose she said ; I am very sorry, but you should not play with wicked, cruel boys.

J. AHERN.

LECONS DE CHOSSES

LE PLÂTRE

(ÉLÈVES DE 8IÈME ANNÉE)

Le plâtre, dont l'emploi est devenu si commun à cause de sa précieuse propriété de durcir très vite lorsqu'il a été cuit, broyé et délayé dans l'eau, est une combinaison de chaux et d'acide sulfurique formant un sulfate de chaux.

On le rencontre, sous forme de pierre, dans les parties supérieures des terrains que les géologues ont appelés terrains *secondaires* et dans toute l'étendue des terrains tertiaires. Il est très commun aux environs de Paris. Les vieilles carrières de Montmartre en produisaient de très estimé. (1)

Cette pierre comprend trois variétés principales, l'une, en cristaux agglomérés ou en masses informes, dont on exploite les plus grandes quantités, est employée pour former le plâtre qui sert aux constructions et pour amender les terres de culture. La deuxième, formée de sulfate de chaux, cristallisé dans la forme de prismes ou de lentilles, tantôt jaunâtres, tantôt limpides comme de l'eau, sert pour les plâtres fins destinés aux moulages, et enfin la troisième, qui se présente en masses demi-transparentes ou blanches, c'est ce qu'on appelle l'albâtre gypseux dont on fait des vases et divers objets d'ornement sans le faire cuire.

Le plâtre était bien connu, autrefois, sous le nom de gypse, mais non comme matière plastique. Comment a-t-on découvert ses propriétés ? Je l'ignore.

On prétend que des marchands phéniciens, s'étant servis de blocs de silicate de soude pour soutenir leur marmite, cette matière, fondue par une très grande chaleur, se combinant au sable, forma le verre jusqu'alors inconnu. L'histoire paraît un peu étrange, car, pour fondre du sable, il faut une chaleur très intense, qu'on n'obtient guère que dans des fours spéciaux. Mais il est fort possible qu'un événement du même genre ait fait découvrir les propriétés du plâtre. Il aurait suffi pour cela qu'un bloc de gypse jeté dans un foyer ordinaire et écrasé ensuite par hasard ait été mouillé. La poussière blanche, ainsi humectée, aurait promptement formé une masse solide, capable d'attirer l'attention.

Pour cuire la pierre à plâtre, on se sert généralement de fours très simples, dans le genre des fours à tuiles. Les blocs crus sont divisés en petits morceaux de la grosseur d'un œuf de

poule, on les entasse dans le four en forme de voûte, et des fagots de bois sont allumés par-dessous. Dès que les pierres commencent à rougir, le feu est éteint, on fait croûler la voûte et on procède à la pulvérisation de la pierre cuite.

Autrefois, on écrasait le plâtre avec un bâton ferré, puis on le passait au tamis. C'était là un travail fatigant et dangereux, car l'ouvrier, respirant continuellement de la poussière, contractait des maladies de poitrine. L'opération était, de plus, très coûteuse. Un homme ne pouvait battre en un jour plus de 3 ou 4 hectolitres de plâtre.

On emploie maintenant des meules verticales, mues par l'eau, la vapeur ou des chevaux, et qui peuvent donner jusqu'à 50 hectolitres par jour de plâtre très finement pulvérisé.

On a cherché à donner au plâtre cru ou cuit une très grande solidité, et on y est parvenu ; on peut même lui donner la dureté et l'aspect du marbre. Pour cela, on fait d'abord sécher le bloc, vingt-quatre heures, dans un four de boulanger. Quand la pierre est refroidie, on la trempe une demi-minute dans l'eau, on l'expose à l'air un instant, puis on la replonge pendant deux minutes et on la laisse ensuite au grand air toute une semaine. Après ce laps de temps, le bloc est dur et lourd comme du marbre. On peut le travailler et le polir.

On peut aussi avoir du plâtre en poudre qui, une fois gâché, deviendra très dur. Pour cela, on le fait cuire une première fois comme le plâtre ordinaire. Quand il est froid, on le place pendant quelques minutes dans une solution d'alun à 10 pour 100, on le laisse égoutter et on le fait recuire jusqu'au rouge. On le broie ensuite.

On peut du reste obtenir aussi un très bon résultat en mélangeant du plâtre en poudre avec de l'alun pulvérisé. On le fait recuire et on s'en sert comme du plâtre ordinaire. Ce plâtre a la propriété de se conserver longtemps, même s'il est exposé à l'air. Une fois gâché, sa reprise est très lente et on peut s'en servir pendant plusieurs heures, mais lorsqu'il est sec il acquiert une très grande dureté. On l'utilise dans les constructions pour les enduits, les décors, les imitations de marbre. On peut même le mélanger avec du sable, comme on le fait pour la chaux ; il fournit alors un excellent mortier qui est très communément employé en Angleterre.

Enfin, il paraît que le plâtre, gâché avec une solution de sulfate de zinc neutre dans laquelle on a fait dissoudre un peu de colle de gélatine ou de gomme arabique, donne un mortier non seulement très dur, mais qui possède le gros avantage de préserver de la rouille le fer sur lequel il est appliqué.

Puisque je parle du plâtre, je veux vous indiquer un mastic très commode pour raccommoder les objets de pierre, de marbre ou de plâtre qui auraient été brisés. Il suffit de mélanger au plâtre, délayé un peu épais, un quart environ de fromage blanc très frais.

C. DE LABONNEFON. (*Le Noël*).

ANALYSE LITTÉRAIRE

Le Meunier Sans-Souci (Voir l'Enseignement primaire, numéro de janvier 1919)

Voyons un peu le détail des idées particulières contenues dans chacune des idées secondaires ou parties principales qui divisent et développent l'idée générale du morceau.

La première de ces idées secondaires, qui est : *l'homme est bien variable*, se subdivise en deux idées particulières : 1o *cette instabilité même des hommes*, exprimée et précisée de quatre façons différentes dans les quatre premiers vers, et comparée dans les deux vers suivants à la *variabilité du baromètre* ; et 2o *comme conséquence l'humeur chan-*

geante des rois eux-mêmes, à quoi l'auteur veut en venir, en l'illustrant par un exemple, qui fait l'objet proprement dit du conte. Les rois ont du bon quelquefois, dit-il, et il va le prouver par un épisode de la vie de Frédéric II de Prusse.

Comme il convient à un *récit*, le héros, ou *personnage principal*, nous est d'abord présenté dans un *portrait* qui forme la *deuxième partie* de la composition et qui montre, par diverses *antithèses*, le caractère très varié de Frédéric, justifiant à l'avance l'anecdote qui va être racontée. On peut envisager les *éléments* de ce portrait comme des *idées particulières*. Ce roi est un *philosophe*, *craint des uns*, *envié des autres*, *artiste*, *guerrier*, *politique habile et heureux*, *vrai créateur de la Prusse*, et, avec tout cela, "fort mauvais chrétien".

Suit la *troisième partie*, qui est, en même temps, le véritable *début*, ou *exposition*, du conte. Elle comprend trente vers et peut se résumer en ceci : le *projet arbitraire* que forme le roi de Prusse de s'emparer du moulin de son voisin Sans-Souci pour élever un palais sur son emplacement.—1o On voit le *désir* du prince de *philosopher* à l'aise, avec ses amis, en un endroit agréable, assez éloigné de la cour.—2o Mais il choisit justement le "riant coteau" où se trouve le moulin de Sans-Souci : ici *portrait du meunier*, un homme heureux de vivre "au jour le jour".—Si bien, 3o, que les chalandis abondent, ainsi que mainte joyeuse jeunesse, et que l'on ne sait plus qui s'appelle Sans-Souci, du meunier ou du moulin. On a là un joli *tableau*.—4o "Ce doux nom d'un favorable augure" doit tenter et tente si fort le roi épicurien et ses amis que le *futur palais* en est lui-même *baptisé* et que la *dépossession du meunier* est sur-le-champ décidée.—5o L'auteur en tire une *réflexion* d'une tristesse ironique et amusée sur l'*ambition* qui tourmente "les meuniers et les rois" et met la *guerre entre voisins*. Ceci est une *transition* habile pour amorcer l'*action*.—6o Frédéric "lorgne" donc le bien de son humble voisin et fait *tracer des plans* en conséquence : le moulin, qui nuit à ces plans, et qui, d'ailleurs, masquerait la vue, disparaîtra.

Tout est arrêté sur le papier. Il ne reste plus qu'à faire venir le meunier et à lui signifier qu'on lui prend son moulin, qu'il le veuille ou non. Mais on a compté sans la détermination du bonhomme.

Ici s'engage le *dialogue entre l'intendant du roi et Sans-Souci*, et c'est la *quatrième partie*, en même temps que, avec le *dialogue* suivant entre le roi lui-même et le meunier qui est la *cinquième*, le *nœud du récit*. Celui-ci se change en *action* et l'intérêt s'accroît d'autant, s'y dramatisant dans le *discours direct*.—Le roi veut ton moulin, dit l'intendant.—Je ne le vends pas.—Il nous le faut, et prends-y garde.—Je le garde.—Les deux dialogues sont noués par le rapport scandalisé de ce refus. Le second dialogue est en trois parties : 1o paroles *indirectes* du roi : *persuasions*, *flatteries*, *promesses*, *inutiles* ; 2o Sans-Souci s'anime et engage un *vrai plaidoyer*, rapide, serré, contenant, en six vers, six argu-

ments gradués jusqu'à l'éloquence et dont le dernier est une *volonté irrévocable* : "Il faut se passer du moulin", c'est une chose dite ; 3o Frédéric, comme tous les rois à qui l'on résiste, *s'irrite et riposte* : "Tu ne veux pas vendre ; mais oublies-tu que je peux prendre ? Je suis le maître, tu sais.—Vous, le maître ! C'est bon s'il n'y avait pas de juges à Berlin !"

Ici se produit, comme un coup de théâtre, un revirement complet dans l'esprit et l'humeur du monarque. Enchanté de voir que ses sujets estiment ainsi la justice, il se met à rire et dit aux courtisans : Messieurs, changeons nos plans ; au meunier : tu es un brave homme, garde ton moulin.—Nous avons là la *sixième partie* du morceau, *troisième* du conte proprement dit, en d'autres termes, le *dénouement*, qui offre l'agrément de la surprise, comme on le voit.

Andrieux aurait pu s'en tenir là ; mais il ajoute, comme *conclusion dernière*, qui se trouve une *septième partie*, une *réflexion personnelle*, qu'il développe comme suit dans les neuf derniers vers. C'est que si les rois ont du bon quelquefois, comme il vient de le faire voir, c'est souvent par caprice passager, et qu'il ne faut pas s'y fier : *1ère idée*. Témoin ce même Frédéric, qui prit, un autre jour, la Silésie à l'Autriche pour en arrondir ses Etats (*2ème idée*), et qui, à peine sur le trône, entreprit des guerres sans fin pour conquérir un vain renom : *3ème idée*. "Ce sont là jeux de prince. On respecte un moulin, on vole une province." C'est le mot de la fin et la *moralité* de la pièce.

Telle est l'analyse du *meunier Sans-Souci*. Qu'en dire au point de vue critique, et quel jugement en porter ? Comme morceau de genre, il réalise bien les qualités du conte, qui ne sont guère que des qualités de forme, puisque, quant au fond, cette sorte de récit peut aller jusqu'à l'in vraisemblable et au fantastique. Il y a ici, d'ailleurs, plus que de la vraisemblance ; il y a un fonds historique. Mais, pour être légitime, ce fonds doit être, bien entendu, moral, ce que n'ont pas été la plupart des contes que nous a conservés l'histoire littéraire ; bien au contraire, pour ne citer que ceux de Marguerite de Navarre, de La Fontaine et de Voltaire. Il faut faire exception pour les contes de Perrault, qui ont enchanté l'enfance de tant de petits, et qui sont restés un des modèles du genre, à tous les points de vue.

Le *Meunier Sans-Souci* a une excellente portée morale en tant qu'il flétrit l'injustice des conquérants en général et, en particulier, du forban couronné qui eut nom Frédéric II. Celui-ci reçoit de son sujet une fière leçon, qui réveille momentanément en lui l'instinct de justice.

Ce qui dépare un peu l'ensemble du récit à cet égard, c'est que l'auteur généralise trop les méfaits des rois. Ils n'ont pas tous été, à beaucoup près, des Frédéric II. Le conte néanmoins nous induit à le penser. Les vols de Silésie sont des "jeux de prince". On sortait du XVIIIe siècle et de la révolution, et il était de bon ton de décrier les rois, dont

plusieurs, sans doute, n'ont pas été des modèles de vertu, mais qui ne méritaient pas d'être personnifiés dans le Prussien. Loin de là, la monarchie pouvait prétendre, malgré des vices et des fautes, parfois très graves, semés au cours des siècles, à briller, par la gloire et la vertu, au sommet de l'histoire profane. Les exemples sont présents à tous les esprits.

Andrieux, tout en affectant de prendre la part des rois, tombe dans le défaut commun à son temps. S'il les loue, c'est pour les excuser. Ces pauvres rois, ils ont, malgré tout, du bon quelquefois, l'homme étant si variable ! Voyez Frédéric : il a le malheur d'être roi, mais c'est un "penseur profond", un grand homme de guerre, un amant des beaux-arts, un créateur de royaume, un aimable philosophe, familier de Voltaire et de ses pareils. Après cela, on peut le sacrer "grand roi" sans inconvenient.

On sait, du reste, quelle fut cette "philosophie", cette "sagesse mêlée à la plaisanterie", dont notre poète fait honneur au roi de Prusse, et dont Voltaire était le pontife : de l'impiété souvent, des propos cyniques sur la religion. Aussi bien Frédéric est justement dit un "fort mauvais chrétien".

Voilà donc, au point de vue *moral et historique*, une tache ou deux, corrigées, il faut le dire, par le ton badin et ironique.

En elle-même, l'histoire est joliment contée, avec vivacité et finesse ; avec rapidité aussi, malgré les réflexions de l'auteur, qui ne font que préciser son objet, ou lui servent de spirituelles transitions.

Le début paraît solennel et sentencieux. Mais il s'agit d'introduire l'idée qui fonde l'anecdote : l'inconstance humaine ; et l'on y sent déjà l'intention plaisante. Une fois le récit amené, il se poursuit, habilement enchaîné jusqu'à la fin. Portraits, tableaux, dialogues, répliques, sont du bon La Fontaine. Sans-Souci rappelle le Savetier. Les personnages sont bien posés, et c'est leur âme qui parle : la simplicité et l'énergie chez le meunier, l'infatuation chez l'intendant, la rouerie et l'orgueil impudent chez le souverain.

J'ai déjà dit un mot de l'argumentation du meunier. Rien de plus sensé et de plus émouvant. Les raisons débordent d'un cœur attendri et révolté. Tout serait à citer. Le mieux est de lire dans son cadre ce que j'appellerais, si je ne craignais de forcer la note, une harangue à la Tacite.

La description de Sans-Souci, moulin, propriétaire et vie qu'on y mène, est de la plus agréable poésie. Ainsi en est-il de la peinture qui nous est faite par avance de l'"asile" retiré que se choisit Frédéric. Et l'on voudrait être des soupers de Potsdam... s'ils étaient honnêtes.

En dehors de ces parties descriptives, il y a peu d'ornements proprement dits. Je note cependant le "liquide métal balancé sous le verre", réminiscence de Louis Racine et des temps où florissait la

périphrase, ainsi que deux ou trois autres endroits, comme "Il mit l'Europe en feu", "C'est mon Potsdam à moi", et "il y tournait son aile et s'endormait content": le moulin, le meunier, on ne sait, mais si jolie assimilation.

Le style est surtout fait de clarté, de sobriété et de convenance. La langue sonne Boileau et bon français. Et Andrieux était le Boileau des Picard et des Collin d'Harleville.

Esprit, sentiment, imagination, facture du vers, appropriation du langage, s'unissent donc pour faire figurer assez bien le Meunier Sans-Souci parmi les morceaux classiques.

Il suffit d'ailleurs à la gloire modeste de son auteur et s'est identifié avec lui. C'est même un des rares fleurons de la pauvre littérature du premier Empire, où l'ambition de Napoléon étouffait jusqu'au talent.

Abbé N. DEGAGNÉ.

DOCUMENTS OFFICIELS

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

Québec, 21 janvier 1919.

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 24 juin prochain et se terminera le 27 de ce mois. Les aspirants au diplôme académique commenceront à subir l'examen le mardi, 24 juin, et les autres, c'est-à-dire les candidats au brevet élémentaire et au brevet modèle, ne commenceront leur examen que le lendemain, mercredi, 25 juin.

Le programme des Ecoles normales d'après lequel le Bureau central des examinateurs catholiques doit faire subir les examens pour l'obtention des diplômes des trois degrés comprend les matières suivantes :

<i>Brevet élémentaire</i>	<i>Brevet modèle</i>	<i>Brevet académique</i>
Prières et catéchisme.	Prières et catéchisme.—Cours de religion.	Prières et catéchisme—Cours de religion.
Pédagogie.	Pédagogie.	Pédagogie.
Histoire Sainte.	Histoire Sainte et de l'Eglise	Histoire Sainte et de l'Eglise.
Bienséances.	Bienséances.	Bienséances.
Lecture française.	Lecture française.	Lecture française.
Lecture anglaise.	Lecture anglaise.	Lecture anglaise.
Lecture latine.	Lecture latine	Lecture latine.
Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.	Grammaire, analyse et lexicologie.

Dictée.—Ecriture. Littérature.	Dictée.—Ecriture. Littérature.	Dictée.—Ecriture. Littérature et histoire litté- raire.
Composition. Arithmétique. Calcul mental. Comptabilité domestique et agricole.	Composition. Arithmétique. Calcul mental. Comptabilité commerciale.	Composition. Arithmétique. Calcul mental. Comptabilité commerciale.
Géographie, inst. civique. Histoire du Canada. Histoire des Etats-Unis. Dessin. Sciences naturelles—zoo- logie, botanique. Hygiène. Agriculture.	Géographie, inst. civique. Histoire du Canada. Histoire des Etats-Unis. Dessin. Sciences naturelles—zoologie, botanique, cosmographie. Hygiène. Agriculture. Toisé des surfaces et des solides.	Géographie, instruction civique. Histoire du Canada. Histoire des Etats-Unis. Dessin. Sciences naturelles—zoologie, botanique, cosmographie. Hygiène. Agriculture. Toisé des surfaces et des solides, et géométrie plane. (<i>Cette dernière pour les hommes seu- lement.</i>)
	Algèbre. Histoire de France. Histoire d'Angleterre.	Algèbre. Histoire de France. Histoire d'Angleterre. Histoire Ancienne. Physique. Philosophie. Trigonométrie (<i>Pour les hom- mes seulement.</i>)

La lecture française et la lecture anglaise sont maintenant obligatoires à tous les degrés et pour tous les candidats.

On ne doit pas oublier que, comme par le passé, les matières du brevet élémentaire sont aussi obligatoires pour les diplômes modèle et académique, et que les matières du brevet modèle sont également obligatoires pour le diplôme académique.

Les candidats doivent subir l'examen dans leur langue maternelle sur toutes les matières mentionnées ci-dessus pour chaque catégorie de diplômes, et ceux qui veulent obtenir un brevet pour les deux langues doivent, en outre, être examinés sur les sujets suivants, en français ou en anglais, suivant le cas : grammaire, dictée et composition.

Les personnes qui ont obtenu le diplôme élémentaire ou le diplôme modèle en 1916 ou après cette année, c'est-à-dire celles qui ont subi l'examen sur le programme des écoles normales, seront exemptées de passer un nouvel examen sur les matières suivantes :

1.—Histoire du Canada, histoire des Etats-Unis, bienséances, hygiène et agriculture, pour les personnes munies du diplôme élémentaire et qui se présenteront pour le brevet modèle ou le brevet académique ;

2.—Histoire Sainte et de l'Eglise, histoire du Canada, histoire des Etats-Unis, histoire de France, histoire d'Angleterre, bienséances, arithmétique, comptabilité, géographie et instruction civique, hygiène agriculture, sciences naturelles (zoologie, botanique, cosmographie), pour les personnes déjà munies du diplôme modèle et qui se présenteront pour le brevet d'académie.

Quant aux aspirants et aspirantes qui ont obtenu un diplôme du Bureau central AVANT l'année 1916, ils ne bénéficieront que des exemptions suivantes, s'il se présentent pour un brevet supérieur :

1.—Histoire du Canada, pour les diplômés élémentaires.

2.—Histoire du Canada, histoire de France, histoire d'Angleterre et comptabilité pour les diplômés modèles.

Les aspirants et aspirantes qui ont déjà obtenu un diplôme du Bureau central ne doivent pas oublier, dans leur lettre de demande d'admission à l'examen, de mentionner le degré, la date et le numéro de leur diplôme.

Ils ne sont pas tenus d'envoyer de nouveau leur extrait de baptême, mais ils doivent produire un autre certificat de moralité.

L'examen se fera dans les localités suivantes : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Joliette, Baie Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Grande-Rivière, Pointe-aux-Esquimaux, Fort-Coulonge, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Ste-Agathe-des-Monts, Sainte-Marie-de-Beauce, Saint-Georges-de-Beauce, Victoriaville, Maniwaki, Tadoussac, Rivière-au-Renard, Ville-Marie, Sept-Iles et Mont-Laurier.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 24 MAI, en informer le Secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après : 1. Un certificat de moralité signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen ; 2. Son extrait baptistaire ; 3. La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire (*primaire élémentaire*), de \$4.00 pour le diplôme modèle (*primaire intermédiaire*) et de \$5.00 pour le diplôme académique (*primaire supérieur*).

Pour être admis à l'examen, les aspirants et aspirantes devront avoir au moins dix-sept ans révolus le ou avant le 31 décembre prochain (1919). On voudra bien ne pas oublier qu'il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central :

(Nom de la localité et date)

"Au Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

"Monsieur,

" Je, soussigné (écrire ses nom et prénoms), né . . . à (indiquer l'endroit), le (donner la date), domicilié . . . à (donner le lieu de la résidence de ses parents), comté de (nom du comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen), afin de subir l'examen en (dire si c'est en français ou en anglais, ou dans les deux langues), pour le brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (mettre le montant des droits d'examen exigés) et le certificat de moralité signé par le curé (ou desservant) de ma paroisse, ainsi que mon extrait baptistaire.

" Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (nom du bureau de poste).

" J'ai déjà obtenu le diplôme (élémentaire ou modèle) en l'année (donner l'année). Ce diplôme porte le numéro (mentionner le numéro).

(Signature de l'aspirant.)

Le certificat de moralité doit être dans les termes suivants :

" Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer (les nom et prénoms de l'aspirant) pendant (dire le nombre d'années ou de mois) ; que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproches, et j'affirme que je crois qu' . . . est intègre et consciencieux (ou consciencieuse).

(Signature du curé ou desservant de la paroisse.)

Les candidats qui ont été ajournés pour quelques matières à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un nouveau certificat de moralité signé par le curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ces aspirants sont obligés d'envoyer au Secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné l'année dernière. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

(Nom de la localité et date...)

" Au Secrétaire du Bureau Central des examinateurs catholiques, Québec.

" Monsieur.

" Je, soussigné (écrire ses nom et prénoms), né . . . à (indiquer l'endroit), le (donner la date), domicilié . . . à (lieu de la résidence de ses parents), comté de (nom du comté), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (élémentaire, modèle ou académique) en français (ou en anglais ou dans les deux langues). Je vous envoie ci-inclus la somme de \$ (mettre le montant exigé pour reprendre son examen), un nouveau certificat de moralité de mon curé (voir la formule du certificat ci-dessus), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier (envoyer cet avis).

" Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme ou l'avis du résultat de mon examen à (nom du bureau de poste). Mon numéro, l'an dernier, était (mettre le numéro).

(Signature de l'aspirant.)

Les candidats qui, l'an dernier, ont échoué pour la première fois sur moins du quart du nombre des matières n'auront à subir l'examen que sur celles mentionnées dans l'avis que je leur ai adressé au mois d'août dernier, y compris la lecture anglaise.

Ceux qui ont échoué sur un plus grand nombre de sujets et qui ont été avertis de passer de nouveau l'examen sur toutes les matières, devront se conformer au programme actuellement en vigueur.

Les personnes qui n'ont pas réussi à avoir leurs diplômes en 1898 ou les années suivantes jusqu'en 1917, et qui n'ont pas encore subi une seconde épreuve devront, si elles se présentent devant le bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen en entier et être interrogées sur toutes les matières du programme, comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je demande comme une faveur toute spéciale aux personnes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer LE PLUS TÔT POSSIBLE leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Un trop grand nombre attendent au mois de mai pour demander leur admission. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire recommander les lettres contenant de l'argent et l'on est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

Le Bureau ne fournit pas les plumes; chaque candidat devra donc apporter la sienne, ainsi qu'un crayon de mine de plomb, et une gomme à effacer.

Les candidats (hommes) au brevet d'académie doivent se munir d'un compas porte-crayon et d'une règle.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens et ils me rendront par là même un service signalé.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

" LE PATER OU "ORAISON DOMINICALE "

SECONDE PARTIE

LES TROIS DEMANDES QUI REGARDENT DIEU

III.—QUE VOTRE VOVONTÉ SOIT FAITE SUR LA TERRE COMME DANS LE CIEL.

Par ces paroles nous exprimons le désir de voir les hommes obéir sur la terre aux préceptes divins, comme les anges obéissent dans le ciel : avec amour en toutes choses, sans se rechercher eux-mêmes, constamment et invariablement.

* * *
 QUE VOTRE VOLONTÉ SOIT FAITE.—Nous demandons d'abord que la volonté de Dieu soit faite par tout et par tous.

Il n'y a de bon, de vraiment bon, de vraiment nécessaire en ce monde, que de connaître et d'accomplir la volonté de Dieu. En dehors de cette volonté sainte, tout est vanité, et, bien souvent, tout est péché.

Le bien cesse en quelque sorte d'être bien, dès qu'il est fait en dehors de la volonté de Dieu.

La mortification est bonne ; mais si je m'impose des pénitences extraordinaires sans la permission de mon directeur, je ne fais pas la volonté de Dieu, et ma pénitence n'est point méritoire.

Le travail est très bon ; mais si je passe mon temps à travailler quand je devrais m'en abstenir, comme, par exemple, le dimanche ou les jours de fête, je ne fais pas la volonté de Dieu, et mon travail devient coupable.

La prière est excellente ; mais si un ouvrier passe ses journées à prier, quand il devrait travailler pour gagner honnêtement sa vie et faire subsister sa femme et ses enfants, il ne fait pas la volonté de Dieu, et le bien de la prière cesse d'être un bien.

L'unique chose nécessaire est donc de connaître et d'accomplir la volonté de Dieu.

C'est là l'abrégé du devoir, de la vertu, de la perfection pour chacun et pour tous. Que chacun fasse la volonté de Dieu dans la position où la Providence l'a placé, et voici que la paix, l'ordre, le bonheur règnent partout. Dès qu'on y manque, le malheur accourt.

Dieu, en effet, ne veut que le bien ; il ne repousse, ne défend que le mal. Tout ce qui est bon, utile à l'homme, Dieu le veut ; tout ce qui est mauvais, nuisible à l'homme, Dieu le défend. Ainsi, la volonté de Dieu est notre sanctification et notre bonheur. "La volonté de Dieu, dit l'Apôtre, c'est que vous soyez des saints."

* * *
 SUR LA TERRE COMME DANS LE CIEL.— Nous demandons ensuite que la volonté divine soit accomplie par les hommes comme par les anges : joyeusement et promptement, sans murmures et sans plaintes.

Dieu fait beaucoup de choses par une volonté absolue : il faut se soumettre avec résignation et lui dire : *Fiat! que votre volonté soit faite!*

Dieu veut beaucoup de choses qui dépendent de notre volonté et qu'il nous demande ; il faut obéir généreusement : *Fiat! qu'il en soit ainsi!*

Dieu souhaite beaucoup de choses qu'il nous conseille pour notre perfection : il faut s'y porter avec ferveur, en lui disant : *Fiat! oh! ce que vous voulez, Seigneur, et non ce que nous voulons!*

Nous devons être heureux dans le royaume du ciel ; mais cela est différé. Patience et conformité à la volonté divine : *Fiat!* . . . *Que votre volonté soit faite, ô Dieu, afin qu'en la faisant nous méritions ce royaume.*

Quels trésors de vertus et de paix dans cette seule pensée : *Dieu le veut!* . . .

Je suis pauvre, je souffre, je suis affligé ; mais je me dis : C'est Dieu qui le veut ainsi ! Il le veut, non pour me faire souffrir (il est trop bon pour cela), mais pour éprouver ma fidélité ; mais pour me faire mériter un bon-

heur plus grand dans le ciel; mais pour achever de me purifier de mes souillures qui, sans cette expiation, me retiendraient longtemps dans les flammes terribles du purgatoire. . . . Et je suis en paix.

Non seulement je suis en paix, même dans les amertumes les plus amères, mais je me sers de ces épreuves, pour m'élever vers le Père que nous avons dans le ciel, pour lui demander son Paradis après une vie dont il

prend soin de me déguster; et je lui dis sans cesse : "Notre Père! . . . que votre volonté se fasse, en moi, hors de moi, partout; aussi promptement, aussi parfaitement qu'elle se fait dans le ciel par les anges et par les saints."

Heureux qui sait comprendre cette parole du *Pater*! Plus heureux encore qui sait la prendre pour l'unique règle de ses désirs et de sa conduite.

Chanoine J.-M.-A.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

DICTÉES

I

Les animaux

Le *cheval* est un quadrupède. La *poule* est un bipède. Le *serpent* est un reptile. La *truite* est un poisson. L'*abeille* est un insecte. La *vache* est un herbivore. Le *chat* est un carnivore. La *perdreix* est un granivore. La *souris* est un rongeur. La *fauvette* est un insectivore.

EXERCICES.—1. Définir les mots *quadrupède*, *bipède*, *reptile*, *poisson*, *insecte*, *herbivore*, etc.

2. Remplacer chacun des noms en italique par un des mots suivants : *dindon*, *roitelet*, *brochet*, *lézard*, *chien*, *chèvre*, *mouche*, *renard*, *rat*, *alouette*.

3. On écrit avec *x* au singulier : *perdreix*, *crucifix*.

II

L'aiguille

Prenez dans un étui une des plus fines aiguilles ; examinez-en la pointe acérée, l'œil tellement petit qu'on le voit à grand'peine ; enfin le poli, le brillant. Dites-moi si ce mignon outil, si parfait dans sa petitesse, ne semblerait pas exiger, pour être fabriqué, les doigts surhumains d'une fée plutôt que les lourdes mains de l'homme.

EXERCICES :—Souligner les adjectifs qualificatifs de la dictée.—Que veut dire *pointe acérée*, *outil*, *mignon*, *surhumain* ?—Qu'est-ce qu'une *fée* ?

RÉCITATION

Y pensez-vous ?

Enfants, quand votre bonne mère,
Le soir, vous tient sur ses genoux,
Le malheureux couche par terre . . .
Petits enfants, y pensez-vous ?

Vous avez tout en abondance :
Caresses, bonbons et joujoux ;
Lui ne connaît que la souffrance . . .
Petits enfants, y pensez-vous ?

Quand personne ne vous surveille,
Parfois vous gaspillez vos sous . . .
Il est sans pain depuis la veille ;
Petits enfants, y pensez-vous ?

Tendez la main à la misère,
Vous qui le pouvez . . . c'est si doux
De faire du bien sur la terre! . . .
Petits enfants, y pensez-vous ?

Louis BLANCHARD.

QUESTIONS.—A qui doit penser l'enfant que la fortune ou au moins l'aisance favorise ?—Pourquoi le malheureux couche-t-il par terre ?—Le malheureux goûte-t-il les douceurs de la famille ?—Comment utiliser les sous que vous dépensez en friandises ou bagatelles ?—Que veut dire l'expression : *tendez la main à la misère* ?—De quelles manières pouvez-vous tendre la main aux malheureux ?

RÉDACTION

Sujet à traiter

LÉTRE A UN PETIT AMI DONT LA MÈRE EST MALADE

1. Lui témoigner sa sympathie.
2. Lui dire que vous prierez pour la guérison de la chère malade.
3. Salutations affectueuses.

SUJET TRAITÉ

Mon cher Alfred,

J'ai appris avec beaucoup de chagrin que ta maman est malade. Je sais combien tu l'aimes, aussi je pense que tu dois être très

triste. C'est si bon, si parfait une maman et nous avons tant besoin d'elle.

Mais il faut te rassurer, et surtout ne pas lui montrer que tu es inquiet, car tu pourrais l'agiter et lui faire du mal.

J'unirai mes prières aux tiennes pour demander au bon Dieu qu'Il guérisse bien vite la chère malade, et le bon Dieu, qui écoute toujours les prières des petits enfants, rendra bientôt la santé à ta mère.

J'aurais voulu aller te voir, papa et maman m'en ont empêché dans la crainte que nous fassions du bruit et que nous gênions, mais ma pensée est auprès de toi.

J'espère avoir de bonnes nouvelles de toi, en attendant je t'envoie mes plus affectueux baisers et l'expression de toute mon amitié.

PAUL.

COURS MOYEN

DICTÉES

I

Le chevreuil

Le chevreuil est un joli quadrupède d'un jaune foncé dans certaines parties, d'un roux clair dans d'autres parties. Il est leste, éveillé, plus élégant que le cerf. Son œil est vif et sa démarche légère et pleine de grâce; son poil est toujours propre et lustré, car il n'aime pas, comme le cerf, à se rouler dans la fange; il recherche de préférence les lieux secs et élevés.

EXERCICES.—A quel ordre d'animaux appartient le chevreuil? A l'ordre des ruminants.—Qu'est-ce qu'un *jaune foncé*? C'est un jaune tirant sur le brun.—Un *roux clair*? Un roux peu foncé, tirant sur le blanc.—Sens de *éveillé*? Plein de vivacité.

Analyser : *son œil est vif*. *Son*, adj. pos., se rap. à *œil*.—*Éil*, n. c. m. s., suj. de *est*.—*Est*, verbe être, 3e pers. s., ind. prés.—*Vif*, adj. qual. attribut. de *œil*.

Synonymes de *lustré*, *fange*, *lieux*. Luisant ordure; endroits.—Distinguer dans la dictée les adjectifs épithètes et les adjectifs attributs.—Relever la dictée au pluriel.

II

Le caractère mou.

Un naturel *indolent*, sans énergie, est une véritable *plâie* dans la société. Incapable

d'agir *quand il le faut*, tout sommeille, tout dort autour de lui. Passionné pour la *tranquillité* et le repos, il faut lui faire une sorte de violence pour le réveiller de son *assoupissement*. Tout s'agit autour de lui, chacun se remue pour ses affaires, et ce mouvement général le laisse dans un *calme glacial*. Considérez-le de près, il vous paraît froid comme le marbre. En l'écoutant parler, en le voyant agir, vous seriez tenté de croire qu'il lui reste à peine un *souffle de vie*. Sa démarche est lourde et pesante; il ressent dans ses membres un engourdissement, une perpétuelle apathie.

ANNOTATIONS.—*Indolence*: Ce mot exprime à peu près le même sens que le nom mollesse et désigne l'absence d'énergie, de cette volonté forte qui entraîne l'action.—*Plâie*: Ce mot est pris au figuré et désigne une chose nuisible, préjudiciable, comme la mollesse, l'ignorance, etc.—*Quand il le faut*: C'est-à-dire au moment opportun, alors que la chose serait profitable et vraiment utile ou avantageuse.—*Tranquillité*: On peut remarquer ici que certains noms abstraits comme *amitié*, *bonté*, *charité*, *tranquillité*, toujours féminins, s'écrivent cependant sans prendre l'e muet, qui en est la marque ordinaire.—*Assoupissement*: On désigne ainsi le commencement du sommeil, l'absence d'action qui précède le sommeil complet ou même un sommeil léger, incomplet.—*Calme glacial*: *Tranquillité* qui dénote une grande insensibilité et paralyse l'ardeur de ceux qui l'entourent.—*Un souffle de vie*: Le souffle de vie est une expression synonyme de respiration; n'avoir qu'un souffle de vie, c'est être sur le point de perdre la respiration, de cesser de vivre.

RÉCITATION

La charité en hiver

Ah ! donnez-moi pour que je donne.
J'ai des oiseaux nus dans mon nid.
Donnez, méchants, Dieu vous pardonne ;
Donnez, ô bons, Dieu vous bénit.

Je suis la charité, l'amie
Qui se réveille avant le jour,
Quand la nature est endormie,
Et que Dieu m'a dit : à ton tour !

Je prie et jamais je n'ordonne.
Chère à tout homme, quel qu'il soit,
Je laisse la joie à qui donne,
Et je l'apporte à qui reçoit.

Victor Hugo.

RÉDACTION

UNE JEUNE GARDE-MALADE

Votre frère (ou votre sœur) est malade ; vous lui faites prendre de la tisane. Quelle tisane ? Comment la préparez-vous ? Comment la faites-vous prendre à votre frère (ou à votre sœur) malgré ses grimaces ?

Développement

Ma petite sœur a deux ans, c'est un gros bébé blanc et rose, elle s'appelle Marcelle, je l'aime tout plein. Hier elle était toute pâle, elle ne voulait pas jouer. Maman s'inquiéta

et pria le docteur de passer à la maison. Il examina notre chérie : "C'est rien, dit-il une petite indigestion... donnez-lui une infusion de camomille et quelques pastilles de Vichy".

Le docteur parti, Marcelle voulait bien manger des pastilles, mais elle protestait contre la tisane. Je l'avais faite cependant avec beaucoup de soin. Dans un pot à couvercle j'avais mis une forte pincée de fleurs de camomille ; par dessus, j'avais versé une tasse et demie d'eau bouillante et j'avais laissé infuser au chaud pendant un quart d'heure ; puis le liquide fut versé dans une petite passoire spéciale, car j'avais eu la précaution de ne pas écouler le fond du pot. Deux morceaux de sucre complétaient le breuvage. Cette infusion n'était certainement pas imbuvable, mais mademoiselle ne voulait pas la boire.

J'eus une idée. Je pris une petite cuillerée de tisane, je renversai un peu la tête en arrière et... "ouf ! je jette une pierre dans l'eau...". Ce jeu avait beaucoup amusé ma petite sœur la veille, il l'amusa encore à ce moment. Une à une, les cuillerées de tisane, devenues des pierres dans son imagination, furent jetées, non dans l'eau, mais dans son estomac qu'elles soulagèrent.

Le docteur avait vu juste. Le lendemain, ma blondinette allait bien, j'étais heureuse de ma petite invention, car elle avait valu un soulagement à ma sœur et une meilleure nuit à maman.

COURS SUPÉRIEUR

DICTÉES

I

Pour voyager autrefois.

Quand on compte sans la Providence, il faut très souvent conter deux fois.

J'étais *tout habillée* à huit heures. J'avais pris mon café, entendu la messe ; tous les adieux faits, le *bardot chargé*, les sonnettes des mulets me faisaient souvenir qu'il fallait monter en *litière* ; ma chambre était pleine de monde ; on me priait de ne point partir, parce que depuis plusieurs jours il pleut beaucoup, et, depuis hier, continuellement, et même, dans ce moment, plus qu'à l'or-

dinaire. Je résistais hardiment à tous ces discours, faisant honneur à la résolution que j'avais et à tout ce que je vous *mandai* hier par la poste, en assurant que j'arriverais jeudi, lorsque tout d'un coup *M. de Grignon*, en robe de chambre, m'a parlé si sérieusement de la témérité de mon entreprise, que mon muletier ne suivrait pas ma litière, que mes mulets tomberaient dans les fossés, que mes gens seraient mouillés et hors d'état de me secourir, qu'en un moment j'ai changé *d'avis*, et cédé entièrement à ces sages remontrances.

Mme DE SÉVIGNÉ.

ANNOTATIONS.—*Tout habillée*, c'est-à-dire entièrement, tout à fait habillée ; *tout* est ici adjectif et invariable. *Habillée* participe passé, sans auxiliaire

se rapporte à *je*, du féminin singulier, puisque c'est Mme de Sévigné qui parle.—*Faits*: participe passé sans aux, du masculin pluriel, se rapporte à *adieux*. — *Bardot*: Petit mulet. — *Charge*, encore un participe passé sans auxiliaire.—*Litière*: Sorte de lit fermé entièrement par des rideaux et porté soit par des chevaux ou des mulets, soit par des hommes. Les litières étaient encore usitées au XVII^e siècle, pour voyager à travers des sentiers escarpés, où une voiture n'aurait pu s'aventurer.—*Mandai*: Passé défini du vieux verbe français *mander*, qui signifie *faire savoir*.—*M. de Grignan* était le gendre de Mme de Sévigné.—*M'a parlé*: Analyser ces mots.—*Muletier*: Cette terminaison d'un nom indique la profession: *épiciier, chapetier, hôtelier, quincaillier*, etc.. Il n'y a que deux mots en *tier* qui prennent deux *t*; c'est *culottier* et *dattier*. Il y en a un qui prend un *h*, c'est *tutier* (fabricant de luths et autres instruments de musique à cordes) Les mots commençant par *mul* ne prennent qu'un *l*.—*Mulets*: Animal qui ressemble à la fois à l'âne et au cheval, et qui a des caractères de l'un et de l'autre.—*Avis*: Mots ayant la même finale: *avis chénévis, devis, laris, parvis*..

II

L'autorité dans l'éducation.

L'autorité forcément se *modifie*; si elle veut élever l'enfant pour la liberté, il est nécessaire qu'elle devienne de moins en moins pesante, se fasse presque invisible et aille en s'effaçant. La confiance, au contraire, doit rester. *Que de parents ne comprennent pas cela!* Excellents pour élever un nourrisson ou guider des enfants très jeunes, ils continuent à les traiter de même à tous les âges. Ils leur enlèvent l'*initiative*, étouffent leurs *aspirations* en germe, et, tout en se cramponnant à une autorité qui s'évanouit, laissent se perdre une confiance qu'ils pourraient maintenir. Non seulement il faut nous résigner à voir la volonté et l'énergie personnelle de nos enfants s'affirmer, mais il faut saluer avec joie tous les signes des *caractères* naissants et laisser, autant que la sagesse le comporte, franc jeu à l'esprit d'entreprise et d'indépendance. N'empêchons pas l'homme de se former dans l'enfant. A l'éducation de tendresse et de sollicitude quelquefois un peu inquiète, de vigilance trop restrictive de la liberté, à l'éducation du premier âge, plutôt féminine, laissons succéder l'éducation virile, celle qui, pour forger et tremper les forces des enfants, cultiver leur résistance et leur combativité, ne recule pas devant les fatigues,

les épreuves, les difficultés, ni même les périls. C'est à ce prix qu'on fait des individualités de marque, dont une seule vaut plus que mille êtres de routine *momifiés* et moutonniers. Et pour les former, ces figures à l'empreinte originale, dont la marque se fait partout sentir, rien ne vaut la vie de famille, surtout quand elle est simple et laborieuse. Là est le milieu normal, l'atmosphère favorable.

WAGNER (*Auprès du foyer.*)

COMMENTAIRES RELATIFS A L'INTELLIGENCE DU TEXTE DE LA DICTÉE

SOMMAIRE DES QUESTIONS.—1. Définir les mots suivants de la dictée: *initiative, aspirations, caractère*.—2. Quelle est la particule commune aux deux verbes *modi. er* et *moni. er*?—Citez trois autres verbes formés à l'aide de la même particule. 3. Combien de propositions renferme la phrase suivante de la dictée: *Et pour les former, surtout quand elle est simple et laborieuse?* Distinguez-les, et indiquez la nature de chacune d'elles.—4. Analysez grammaticalement la phrase suivante: *Que de parents ne comprennent pas cela!*

RÉCITATION.

L'horloge de grand'mère

C'est une horloge en châtaignier,
Au long coffre à la mode antique,
Que dut, bien longtemps, travailler
Quelque Michel-Ange rustique.

La première heure que chanta
L'horloge, de sa voix profonde,
Fut celle où grand'maman jeta
Son premier cri, dans ce bas monde.

Et la femme en âge avançant,
Devenait maman, puis grand'mère...
Et l'horloge aussi vieillissait
A tant sonner l'heure éphémère.

Et grand'maman allait, venait,
Chaque jour de plus en plus frêle...
Et l'horloge sonnait, sonnait,
D'une voix de plus en plus grêle.

Quand de grand'maman la raison
Sembla, pour toujours, endormie.
L'horloge, à travers la maison
Sonna l'heure pour la demie.

Et grand'maman, dans son lit clos,
Agonisa, puis se tint coite...
Et ce furent de longs sanglots
Que pleura l'horloge en sa boîte.

Enfin, dans le lit, un soupir...
Et le grand balanceur de cuivre
S'arrêta d'aller et venir
Quand grand'maman cessa de vivre...

Et grand'mère auprès des élus
Est montée avec allégresse...
Et l'horloge ne sonne plus :
Elle est morte aussi de vieillesse.

Morte à jamais ! C'est vainement
Qu'un grave horloger l'interroge :
C'était le cœur de grand'maman
Qui battait dans la vieille horloge !
Théodore BOTREL.

COMPOSITION

L'HONNETÉTÉ DANS LE COMMERCE

Quelle idée vous faites-vous d'un homme honnête ? Exposez-la, sous forme de lettre à un ami qui a quitté l'école pour entrer dans le commerce. Donnez-lui quelques bons conseils.

PLAN.—I. La loyauté, trait distinctif du caractère honnête.—II. Conseils d'activité, d'ordre, de justice et de prudence utiles à un jeune négociant.

DÉVELOPPEMENT

Mon cher camarade,
C'est le nom que je continue à te donner, quoique nous ne soyons plus ensemble sur les bancs de l'école. Te voilà garçon de magasin, et, si je ne me trompe, garçon d'avenir. Tu vas d'abord apprendre à monter et à descendre les pièces de toile et de drap, du comptoir aux rayons, à les plier et à les déplier ; et

ensuite l'exemple de ton maître, qui est un commerçant parfaitement honnête, t'enseignera la pratique de l'honnêteté dans le commerce.

Un souvenir très agréable pour moi, c'est que tu ne m'as jamais trompé ; nos amis te rendent le même témoignage. Ah ! je t'en prie, mon cher, sois toujours loyal comme nous t'avons connu ! Je me suis disputé, ce matin, avec un des grands,—qui n'était pas de nos amis—parce qu'il prétendait que tu n'as pas assez de finesse pour devenir habile négociant et que, plus tard, tu ne feras pas tes affaires. Moi, je dis que si ; mais il faut s'entendre. Faire ses affaires au préjudice des autres, je déclare que c'est l'habileté des malhonnêtes gens. De cela j'espère bien que tu resteras incapable.

Soigner tes intérêts avec ordre, intelligence, activité et zèle, sans jamais blesser la justice ; voilà toute la finesse que je te souhaite.

Prends bien garde à tes débuts ! Tu vas te trouver dans certaines occasions où il te semblera permis de leurrer les clients naïfs. Souviens-toi alors du principe inviolable : "Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fit à toi-même."

Gare à la brigade des autres commis ! Peut-être essaieront-ils de brimer ta conscience... Sois fidèle et dévoué au patron, sans tromper les acheteurs. Tu gagneras ainsi de l'honneur avant de gagner de l'argent. Le ciel te bénira, et de tes gains futurs tu n'auras pas à rougir.

Au revoir, camarade ! J'irai, la semaine prochaine, t'acheter une douzaine de mouchoirs de poche ; prépare-moi un article de confiance.

Ton sincère ami,

ETIENNE.

(L'Ecole et la Famille)

FEU S.-E. DORION, INSTITUTEUR

Un vieil instituteur vient de disparaître dans la personne de M. S.-E. Dorion, qui enseignait à l'école des Frères de la rue St-François, Québec, depuis dix-huit ans. M. Dorion est décédé le 25 du mois dernier à l'âge de 60 ans. Ancien élève de l'École normale Laval, feu M. Dorion a consacré trente-deux années de sa vie à l'enseignement : 4 ans à Ste-Marie-de-Saint-Polycarpe, 10 ans à Côteau-Station et 18 ans à Québec. Ce fut un instituteur modeste, dévoué, persévérant. Ne l'oublions pas dans nos prières.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un horloger a acheté 224 montres pour \$16,128. Combien doit-il revendre la montre s'il désire gagner sur 4 montres le prix de vente d'une montre ?

Solution : $\$16,128 \div 224 = \72 , le prix coûtant d'une montre.
Il vendra 3 montres pour le prix coûtant de 4 montres: $\$72 \times 4 = 288$, le prix coûtant de 4 montres.

$\$288 \div 3 = \96 , le prix de vente d'une montre. *Rép.*
Preuve : $\$96 - \$72 = \$24$, le gain sur la vente d'une montre.
 $\$24 \times 4 = \96 , le gain sur 4 montres et aussi le prix de vente d'une montre.

2. 256 mouchoirs ont coûté \$66.56 ; on désire les revendre avec un bénéfice de \$0.08 par mouchoir. Que restera-t-il à un ouvrier qui vient de recevoir le prix de 48 journées de travail à \$1.96, lorsqu'il aura acheté 24 de ces mouchoirs ?

Solution : $\$66.56 \div 256 = \0.26 , le prix coûtant d'un mouchoir.
 $\$0.26 + \$0.08 = \$0.34$ le prix de vente d'un mouchoir.
 $\$0.34 \times 24 = \8.16 , le prix de vente de 24 mouchoirs: *Rép.*
 $\$1.96 \times 48 = \94.08 , le salaire de l'ouvrier pour 48 jours.
 $\$94.08 - \$8.16 = \$85.92$, ce qui reste à l'ouvrier. *Rép.*

3. On a acheté 298 verges de drap et 384 verges de soie, pour \$2,215.56. Une verge de drap coûtant \$1.37 de plus qu'une verge de soie, trouvez le prix d'une verge de drap et celui d'une verge de soie ?

Solution : $298 + 384 = 682$, le nombre total de verges achetées.
 $\$1.37 \times 298 = \408.26 , ce que 298 verges de drap coûtent de plus que 298 verges de soie.
 $\$2,215.56 - \$408.26 = \$1,807.30$, ce qu'auraient coûté les 682 verges si toute la quantité avait été de la soie.
 $\$1,807.30 \div 682 = \2.65 le prix d'une verge de soie. *Rép.*
 $\$2.65 + \$1.37 = \$4.02$, le prix d'une verge de draps. *Rép.*

Autrement : $\$1.37 \times 384 = \526.08 , ce que 384 verges de soie coûtent de moins que 384 verges de drap.
 $\$2,215.56 + \$526.08 = \$2,741.64$, ce qu'auraient coûté les 682 verges si toute la quantité avait été du drap.
 $\$2,741.64 \div 682 = \4.02 , le prix d'une verge de drap. *Rép.*
 $\$4.02 - \$1.37 = \$2.65$, le prix d'une verge de soie. *Rép.*

4. Deux ouvriers travaillent ensemble, et le premier gagne \$1.78 de plus que le second. Après avoir travaillé le même nombre de jours, le premier reçoit \$1,615.82 et le second \$999.94, on demande ce que chaque ouvrier gagnait par jour.

Solution : $\$1,615.82 - \$999.94 = \$615.88$, différence entre les gains des deux ouvriers.

\$1.78, différence entre les salaires journaliers des deux ouvriers.

$\$615.88 \div \$1.78 = 346$, le nombre de jours que chaque ouvrier a travaillé.

$\$1,615.82 \div 346 = \4.67 , le salaire journalier du premier. *Rép.*

$\$4.67 - \$1.78 = \$2.89$, salaire journalier du 2e. *Rép.*

5. Dans le cours d'une année bissextile, un jeune homme a chômé 58 jours. Sa dépense s'est réglée comme il suit : nourriture \$0.75 par jour ; logement, blanchissage et menus frais \$6.75 par mois ; vêtements, linge, etc., \$58.54 par an ; pension mensuelle à sa mère \$32. ; enfin il place \$202.96 à la caisse d'épargne. Combien gagne-t-il par jour de travail ?

Solution : $\$0.75 \times 366 = \274.50 , coût de la nourriture pour un an.

$\$6.75 \times 12 = \$ 81.00$, logement, etc.

$\$58.54 \times 1 = \$ 58.54$, vêtements, linge, etc.

$\$32.00 \times 12 = \384.00 , pension à sa mère.

202.96, somme déposée à la caisse d'économie.

\$1,001.00

Il a travaillé $366 - 58 = 308$.

$\$1,001 \div 308 = \3.25 . Le salaire journalier.

6. Deux robinets coulant ensemble, versent : l'un 285 gallons en 15 minutes ; l'autre 648 gallons en 27 minutes. Combien leur faudra-t-il de temps pour remplir un bassin de 32,508 gallons ? *Réponse en heures et minutes.*)

Solution : $285 \div 15 = 19$ gallons par minute.

$648 \div 27 = 24$ gallons par minute.

$19 + 24 = 43$ gallons, quantité versée par les 2 robinets ensemble dans 1 minute.

$32,508 \div 43 = 756$ minutes.

$756 \div 60 = 12$ heures 36 minutes. *Rép.*

7. Un marchand faïencier avait acheté 3,278 assiettes à \$12. le cent. Combien a-t-il revendu l'assiette pour réaliser un bénéfice de \$78.48, s'il s'en est cassé 329 dans le transport ?

Solution : $\$12. \div 100 = \0.12 , le prix d'une assiette.

$\$0.12 \times 3,278 = \393.36 , le coût des 3,278 assiettes.

$3,278 - 329 = 2,949$, les assiettes qui restent.

$\$393.36 + \$78.48 = \$471.84$, le prix de vente des 2,949
assiettes qui restent.

$\$471.84 \div 2,949 = \0.16 le prix de vente d'une assiette.
Rép.

8. Le double de la somme de deux nombres est 22,696. La moitié
de leur différence est 2,217. Quels sont ces nombres ?

Solution : $22,696 \div 2 = 11,348$, la somme des deux nombres.

$2,217 \times 2 = 4,434$, la différence des deux nombres.

$11,348 + 4,434 = 15,782 =$ le grand nombre + le petit nombre + ce qui manque au petit nombre pour égaler le grand, et somme = deux fois le grand nombre.

$15,782 \div 2 = 7,891$, le grand nombre. *Rép.*

$7,891 - 4,434 = 3,457$, le petit nombre. *Rép.*

Autrement : $11,348 - 4,434 = 6,914 = 2$ fois le petit nombre.

$6,914 \div 2 = 3,457$, le petit nombre.

$11,348 - 3,457 = 7,891$, le grand nombre. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. De la somme de $8\frac{2}{3}$, $5\frac{3}{4}$, $7\frac{5}{8}$ soustrayez la différence entre $12\frac{5}{6}$
et $7\frac{11}{12}$, multipliez le reste par $3\frac{1}{5}$ et divisez le produit par $6\frac{3}{8}$.

Solution : $8\frac{2}{3} + 5\frac{3}{4} + 7\frac{5}{8} = 8 + 5 + 7 + \frac{16 + 18 + 15}{24} = 20 + 2\frac{1}{24} = 22\frac{1}{24}$,
la somme.

$12\frac{5}{6} - 7\frac{11}{12} = 12\frac{10}{12} - 7\frac{11}{12} = 4\frac{11}{12}$, la différence.

$22\frac{1}{24} - 4\frac{11}{12} = 22\frac{1}{24} - 4\frac{22}{24} = 17\frac{3}{24} = 17\frac{1}{8}$, le reste.

$(17\frac{1}{8} \times 3\frac{1}{5}) \div 6\frac{3}{8} = (\frac{137}{8} \times \frac{19}{5}) \div \frac{51}{8} = \frac{1,37}{8} \times \frac{19}{5} \times \frac{8}{51} =$

$137 \times \frac{19}{5} \times \frac{1}{51} = \frac{2603}{255} = 10\frac{53}{255}$. *Rép.*

2. Multipliez 12.376 par 4.2 et divisez le produit par 0.014.

Solution : $(12,376 \times 4.2) \div 0.014 = 51.9792 \div 0.014 = 3,712.8$. *Rép.*

3. Partagez \$472 entre A et B de manière que les $\frac{1}{9}$ de la part d'A
égale les $\frac{3}{8}$ de celle de B.

Solution : $\frac{1}{9}$ de la part d'A = $\frac{3}{8}$ de la part de B.

$\frac{1}{9}$ de la part d'A = $\frac{3}{8 \times 4}$ de la part de B.

$\frac{9}{9}$ de la part d'A = $\frac{3 \times 9}{8 \times 4} = \frac{27}{32}$, de la part de B.

Ainsi la part de B égale $\frac{32}{32}$ de la part de B.

et la part d'A égale $\frac{27}{32}$ de la part de B.

et les deux parts ensemble égalent $\frac{32}{32}$ de la part de
B + $\frac{27}{32}$ de la part de B = $\frac{59}{32}$ de la part de B = \$472.

$\frac{1}{32}$ de la part de B = $\frac{472}{59} = \$8$.

$\frac{32}{32}$ de la part de B = $\$8 \times 32 = \256 , la part de B. *Rép.*

$\frac{27}{32}$ de la part de B = $\$8 \times 27 = \216 , la part d'A.

Autrement : $\frac{3}{8}$ de la part de B = $\frac{4}{9}$ de la part d'A.

$\frac{1}{8}$ de la part de B = $\frac{4}{9 \times 3}$ de la part d'A.

$\frac{8}{8}$ de la part de B = $\frac{4 \times 8}{9 \times 3} = \frac{32}{27}$ de la part d'A.

Ainsi la part d'A égale $\frac{27}{27}$ de la part d'A.

et la part de B égale $\frac{32}{27}$ de la part d'A.

$\frac{27}{27}$ de A + $\frac{32}{27}$ de A = $\frac{59}{27}$ de A = les parts des deux = \$472.

$\frac{1}{27}$ de A = \$472 \div 59 = \$8.

$\frac{27}{27}$ de A = \$8 \times 27 = \$216, part de A. *Rép.*

$\frac{32}{27}$ de A = \$8 \times 32 = \$256, part de B. *Rép.*

Autrement : Supposons un nombre qui soit égale aux $\frac{1}{9}$ d'A et en même temps aux $\frac{3}{8}$ de B. Afin d'éviter les fractions, prenons le plus petit multiple commun de 3 et 4, c'est-à-dire \$12.

$\frac{1}{9}$ d'A = \$12 et $\frac{3}{8}$ de B = \$12.

$\frac{9}{9}$ d'A = (\$12 \div 4) \times 9 = \$27 et $\frac{8}{8}$ de B = (\$12 \div 3) \times 8 = \$32.

Ainsi d'après la supposition la part d'A = \$27 et celle de B = \$32.

Les parts des deux = \$27 + \$32 = \$59 ; donc A a droit aux $\frac{27}{59}$ de toute la somme et B a droit aux $\frac{32}{59}$ de toute la somme.

$\frac{27}{59}$ de \$472 = \$216, part d'A. *Rép.*

$\frac{32}{59}$ de \$472 = \$256, part de B. *Rép.*

4. A peut faire un ouvrage en $8\frac{1}{2}$ jours et B peut le faire en $12\frac{2}{3}$ jours. Combien mettront-ils de jours travaillant ensemble ?

Solution : Dans 1 jour A fait 1 sur $8\frac{1}{2}$ ou $\frac{2}{17}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour B fait 1 sur $12\frac{2}{3}$ ou $\frac{3}{38}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour A et B travaillant ensemble font $\frac{2}{17} + \frac{3}{38} =$

$\frac{76}{646} + \frac{51}{646} = \frac{127}{646}$ de l'ouvrage.

$\frac{127}{646}$ de l'ouvrage prennent 1 jour.

$\frac{1}{646}$ de l'ouvrage prend $\frac{1}{127}$

de l'ouvrage prennent $\frac{646}{127} \times \frac{1}{127} = \frac{646}{127} = 5$ jours $\frac{11}{127}$.

Rép.

5. Changez $\frac{5}{64}$ en fraction décimale.

Solution : $5 \div 64 = 0.078125$. *Rép.*

6. Changez 0.1875 en fraction ordinaire.

Solution : $0.1875 = \frac{1875}{10000} = \frac{3}{16}$. *Rép.*

7. Dans une famille, les dépenses de nourriture représentent les $\frac{5}{12}$ du gain total, le loyer en prend les $\frac{13}{150}$ et les frais d'entretien les $\frac{3}{16}$; le reste est économisé. Si la différence entre les frais de nourriture et

d'entretien égale \$550, établissez le gain total et le montant des dépenses diverses et des économies.

Solution : $\frac{5}{12} - \frac{3}{16} = \frac{20}{48} - \frac{9}{48} = \frac{11}{48} = \$550.$

$\frac{48}{48} = (\$550 \div 11) \times 48 = \$50 \times 48 = \$2400$, le gain total.

Rép.

$\frac{5}{12}$ de \$2400 = $5 \times \$200 = \1000 , les dépenses de nourriture. *Rép.*

$\frac{13}{150}$ de \$2400 = $13 \times \$16 = \208 , le montant du loyer. *Rép.*

$\frac{3}{16}$ de \$2400 = $3 \times \$150 = \450 , les frais d'entretien. *Rép.*

$\$2400 - (\$1000 + \$208 + \$450) = \$2400 - \$1658 = \$742$,

montant des économies. *Rép.*

ou $\frac{5}{12} + \frac{13}{150} + \frac{3}{16} = \frac{500}{1200} + \frac{104}{1200} + \frac{225}{1200} = \frac{829}{1200}$, la partie du reve-

nu dépensée pour les dépenses diverses.

$\frac{1200}{1200} - \frac{829}{1200} = \frac{371}{1200}$, la partie du revenu économisée.

$\frac{371}{1200}$ de \$2400 = $371 \times \$2 = \742 , montant des économies

Rép.

8. Une fontaine donne 20 gallons d'eau à la seconde et met 21 minutes pour remplir les $\frac{3}{4}$ d'un réservoir. Une seconde fontaine met 40 minutes pour remplir totalement ce réservoir. Combien donne-t-elle de gallons d'eau à la seconde ?

Solution : $20 \times 60 \times 21 = 25200$ gallons = $\frac{3}{4}$ du réservoir.

$\frac{1}{4} = (25200 \div 3) \times 4 = 33600$ gallons, contenance du réservoir.

$33600 \div (40 \times 60) = 33600 \div 2400 = 14$ gallons d'eau à la seconde. *Rép.*

9. Le prix de la doublure d'une étoffe égale les $\frac{3}{14}$ du drap. Or 28 verges d'étoffe toute doublée valent \$142.80. Trouvez la valeur d'une verge de drap et d'une verge de doublure.

Solution : Le prix d'une verge de drap = $\frac{14}{14}$;

Le prix d'une verge de doublure = $\frac{3}{14}$;

Le prix d'une verge de drap avec doublure = $\frac{17}{14}$ du prix du drap

+ $\frac{3}{14}$ du prix du drap = $\frac{17}{14}$ du prix du drap.

$\$142.80 \div 28 = \5.10 , le prix d'une verge de drap doublée.

$\frac{17}{14}$ du prix d'une verge de drap = \$5.10.

$\frac{14}{14}$ du prix d'une verge de drap = $\$5.10 \times \frac{14}{17} = \0.30

$\times 14 = \$4.20$, le prix d'une verge de drap. *Rép.*

$\frac{3}{14}$ de \$4.20 = $3 \times \$0.30 = \0.90 , le prix d'une verge de doublure. *Rép.*

10. Les $\frac{2}{3}$ d'un champ ont été vendus \$409.50 de moins que n'auraient été vendus les $\frac{9}{10}$ du même champ aux mêmes conditions. Dites le prix du champ et le prix de chaque lot.

Solution : $\frac{9}{10} - \frac{2}{3} = \frac{27}{30} - \frac{20}{30} = \frac{7}{30} = \$409.50.$

$$\frac{1}{30} = 409.50 \div 7 = \$58.50.$$

$\frac{30}{30} = \$58.50 \times 30 = \1755 , le prix du champ. *Rép.*

$\frac{2}{3} = \$1755 \times \frac{2}{3} = \$585 \times 2 = \$1170$, le prix du 1er lot.
Rép.

$\frac{9}{10} = \$1755 \times \frac{9}{10} = 175.50 \times 9 = \1579.50 , le prix du 2ième lot. *Rép.*

Règles de l'unité, pourcentage, etc.

1. Un agent à Montréal vend, à 3% de commission, une consignation pour un industriel de New-York et avec le produit il achète des terrains pour son principal. La commission pour l'achat est de 2% et sa commission totale est de \$424. Pour quelle somme a-t-il vendu la consignation? Quelle a été sa commission sur la vente? Quelle somme a-t-il dépensée pour les terrains? Quelle a été sa commission sur l'achat?

Solution : Soit \$1 le prix de vente de la consignation ; alors \$0.03 la commission.

$\$1 - 0.03 = \0.97 , la somme que l'agent aurait dû remettre s'il n'avait reçu, ordre d'acheter des terrains.

$\$0.97 \div 1.02 = \$0.95 \frac{5}{51}$, la somme dépensée à l'achat des terrains.

$\$1 - \$0.95 \frac{5}{51} = \$0.04 \frac{46}{51}$, la commission totale sur une consignation vendue \$1.

$\$424 \div \$0.04 \frac{46}{51} = 21624 \div 2.5 = \8649.60 , la somme que rapporte la vente de la consignation. *Rép.*

$\$8649.60 \times 0.03 = \259.488 , la commission sur la vente.
Rép.

$\$8649.60 \div \$259.488 = \$8390.112$, le prix des terrains plus la commission, à 2%, sur le prix payé pour les terrains.

$\$8390.112 \div 1.02 = \8225.60 , le coût des terrains. *Rép.*

$\$8390.112 - \$8225.60 = \$164.512$, commission sur l'achat des terrains. *Rép.*

$\$259.488 + \$164.512 = \$424$, commission totale.

2. Vingt-cinq pour cent d'une quantité d'oranges qu'un marchand de fruits avait achetée furent gâtées et il vendit le reste à 30% de gain. En somme a-t-il gagné ou perdu et combien pour cent?

Solution : Soit \$1 le prix payé pour les oranges.

$\$1 - \$0.25 = \$0.75$, le prix coûtant de ce qui restait.

$\$0.75 \times 0.30 = \0.225 , le gain sur ce qui restait.

$\$0.25 - \$0.225 = \$0.025 = 2\frac{1}{2}\%$ de perte. *Rép.*

3. Dans la construction d'une maison le coût des matériaux est à celui de la main d'œuvre comme 5 à 3. Si les matériaux avaient coûté 25% de moins et la main d'œuvre 15% de plus, la maison aurait coûté \$1039.20 de moins. On demande le coût de la maison, celui des matériaux ainsi que celui de la main-d'œuvre.

Solution : Soit \$5 le coût des matériaux, alors \$3 celui de la main d'œuvre et $\$5 + \$3 = \$8$, le coût de la maison $\$5 - 25\%$ de $\$5 = \$5 - \$1.25 = \3.75 , le coût des matériaux dans le second cas.

$\$3 + 15\%$ de $\$3 = \$3 + \$0.45 = \3.45 , le coût de la main d'œuvre dans le second cas.

$\$3.75 + \$3.45 = \$7.20$, le coût de la maison dans le second cas.

$\$8. - \$7.20 = \$0.80$, ce que la maison aurait coûté de moins dans le second cas.

Si le coût réel avait été de \$8 la diminution aurait été de \$0.80 ; si le coût réel avait été de \$1, la diminution aurait été 8 fois moindre, c'est-à-dire $\$0.80 \div 8 = \0.10 .

Chaque \$0.10 de diminution représente \$1 de coût.

$\$1039.20 \div \$0.10 = \$10,392$ le coût de la maison. *Rép.*

$\frac{5}{8}$ du coût = $\frac{5}{8}$ de \$10392 = $\$1299 \times 5 = \6495 , le coût des matériaux.

$\frac{3}{8}$ du coût = $\frac{3}{8}$ de \$10392 = $\$1299 \times 3 = \3897 , le coût de la main-d'œuvre. *Rép.*

4. Dans la construction d'une maison le coût des matériaux est à celui de la main d'œuvre comme 4 à 3. Si les matériaux avaient coûté $33\frac{1}{3}\%$ de moins et la main-d'œuvre $66\frac{2}{3}\%$ de plus, l'augmentation du coût de la maison aurait été de \$1200. On demande le coût de la maison, celui des matériaux, ainsi que celui de la main-d'œuvre.

Solution : Soit \$4, le coût des matériaux, alors \$3 celui de la main-d'œuvre et \$7 celui de la maison.

$\$4 - 33\frac{1}{3}\%$ de $\$4 = \$2.66\frac{2}{3}$, le coût des matériaux en second lieu.

$\$3 + 66\frac{2}{3}\%$ de $\$3 = \5 , le coût de la main-d'œuvre en second lieu.

$\$2.66\frac{2}{3} + \$5 = \$7.66\frac{2}{3}$, le coût de la maison en second lieu.

$\$7.66\frac{2}{3} - \$7. = \$0.66\frac{2}{3}$ l'augmentation sur le coût d'une maison dont le coût primitif aurait été de \$7.

$\$0.66\frac{2}{3} \div 7 = 0.09\frac{11}{21}$, l'augmentation sur le coût d'une maison dont le coût primitif aurait été de \$1.

$\$1200 \div 0.09\frac{11}{21} = \$25200 \div 2 = \$12600$, le prix de la maison. *Rép.*

$\frac{4}{7}$ de $\$12600 = \$1800 \times 4 = \$7200$, le coût des matériaux. *Rép.*

$\frac{3}{7}$ de $\$12600 = \$1800 \times 3 = \$5400$, le coût de la main-d'œuvre. *Rép.*

5. Dans la construction d'une maison les matériaux ont coûté 4 fois ce qu'a coûté la main-d'œuvre. Si les matériaux avaient coûté $12\frac{1}{2}\%$ de moins et la main-d'œuvre $16\frac{2}{3}\%$ de plus le coût de la maison aurait été de \$7840. On demande le coût de la maison, celui des matériaux ainsi que celui de la main-d'œuvre.

Solution : Soit \$1 le coût de la main-d'œuvre, alors \$4 celui des matériaux et $\$1 + \$4 = 5$, le coût de la maison.

$\$1 + 16\frac{2}{3}\%$ de $\$1 = \$1.16\frac{2}{3}$, le coût de la main-d'œuvre dans le 2e cas.

$\$4 - 12\frac{1}{2}\%$ de $\$4 = \$4 = \$0.50 = \3.50 , le coût des matériaux dans le 2e cas.

$\$1.16\frac{2}{3} + \$3.50 = \$4.66\frac{2}{3}$, le coût de la maison dans le 2e cas si le coût primitif avait été de \$5.

$\$4.66\frac{2}{3} \div 5 = \$0.93\frac{1}{3}$, le coût dans le 2e cas si le prix primitif avait été de \$1.

$\$7840 \div \$0.93\frac{1}{3} = \$23520 \div 2.8 = \$8,400$, le coût de la maison. *Rép.*

$\frac{1}{5}$ de $\$8,400 = \$1,680$, le coût de la main-d'œuvre. *Rép.*

$\frac{4}{5}$ de $\$8,400 = 4 \times \$1680 = \$6720$, le coût des matériaux. *Rép.*

6. Je place des sommes égales dans les 4% au cours 87 et dans les 5% au cours 102. Le dernier placement me rapporte \$27 de plus que le 1er. Quelle somme ai-je placée dans chaque cas? Combien ai-je eu d'obligations de chaque espèce?

Solution : Dans le 1er cas \$87 rapportent \$4 ; \$1 rapporte $\frac{4}{87} = \$0.04\frac{52}{87}$.

Dans le 2e cas \$102 rapportent \$5 , \$1 rapporte $\frac{5}{102} = \$0.04\frac{46}{51}$.

La différence entre ce que rapporte \$1 dans les deux cas = $\$0.04\frac{46}{51} - \$0.04\frac{52}{87} = \$0.04\frac{1334}{1479} - \frac{884}{1479} = \$0.00\frac{450}{1479}$
 = $\$0.00\frac{150}{493}$; $\$27 \div 0.00\frac{150}{493} = \frac{27 \times 493 \times 100}{150} = 9 \times 493 \times 2 =$

\$8874, placé dans chaque cas. *Rép.*

$\$8874 \div 87 = 102$ nombre d'obligations dans le 1er cas.

Rép.

$\$8874 \div 102 = 87$ nombre d'obligations dans le 2e cas. *Rép.*

7. Sur \$400 de mon revenu je ne paie pas l'impôt sur le revenu, mais sur le reste je paie 2%. Si mon revenu net est de \$865.50, quel serait mon revenu s'il n'y avait pas d'impôt sur le revenu ?

Solution : $\$865.50 - 400 = \465.50 , le reste de mon revenu total moins 2% du reste.

$\$465 \div 0.98 = \475 , la partie sur laquelle il verse l'impôt sur le revenu.

$\$400 + \$475 = \$875$, le revenu total. *Rép.*

8. A vend une maison à B et B la vend à C pour \$1764. Si dans cette opération A et B ont perdu respectivement 10% et 12½%, combien chacun d'eux avait-il payé la maison ?

Solution : Soit \$1 le prix payé par A alors $\$1 - \$0.10 = \$0.90$, le prix payé par B et $\$0.90 - 12\frac{1}{2}\%$ de $\$0.90 =$

$\$0.90 - \$0.11\frac{1}{4} = \$0.7875$, le prix payé par C.

Chaque somme de \$0.7875 contenu dans \$1764 représente \$1 payée par A.

$\$1764 \div \$0.7875 = \$2240$, prix payé par A. *Rép.*

$\$2240 - 10\%$ de $\$2240 = \$2240 - \$224 = \2016 , prix payé par B. *Rép.*

$\$2016 - 12\frac{1}{2}\%$ de $\$2016 = \$2016 - \$252 = \1764 , prix payé par C.

Autrement : $\$1764 \div 0.87\frac{1}{2} = \2016 , prix payé par B. *Rép.*

$\$2016 \div 0.90 = \2240 , prix payé par A. *Rép.*

9. Un particulier acheta une terre pour \$10000. Il en vendit la moitié à 50% de gain, les $\frac{2}{5}$ à \$40 de l'acre et le reste à 40% de perte. Il gagna en tout 45%. Trouvez le nombre d'acres dans la terre ?

Solution : $\frac{1}{2} \times 50\% = 25\%$ de gain sur le tout.

$\frac{2}{5}$ à \$40 de l'acre.

Le reste $\frac{1}{10} \times 40\% = 4\%$ de perte sur le tout.

25% de gain sur le tout - 4% de perte sur le tout = 21% de gain sur le tout.

45% sur le tout - 21% de gain sur le tout = 24% de gain sur le tout.

Ainsi sur la deuxième vente, les $\frac{2}{5}$ de la terre, le gain doit être égal à 24% sur le tout.

$24\% \div \frac{2}{5} = 24\% \times \frac{5}{2} = 60\%$, sur les $\frac{2}{5}$.

Ainsi \$40 = le prix payé plus 60% .

$\$40 \div 1.60 = \25 de l'acre, le prix payé.

$\$10000 \div \$25 = 400$ acres. *Rép.*

ALGÈBRE

1. La première de deux fractions a pour numérateur 5 et la deuxième a pour dénominateur 5. Si le numérateur de la seconde est 12 fois le dénominateur de la première et que la somme des numérateurs est 41 quelle est la somme des dénominateurs ?

Solution : Soit $\frac{5}{x}$ la 1^{ère} fraction, alors $\frac{12x}{5}$, la seconde.

$$5 + 12x = 41,$$

$$12x = 41 - 5 = 36,$$

$$x = \frac{36}{12} = 3, \text{ le dénominateur de la 1^{ère}.}$$

La somme des deux dénominateurs = $x + 5 = 3 + 5 = 8$.

Rép.

2. Le coût de 11 livres de thé et de 20 livres de sucre est \$4.30, et le prix de 5 livres de thé et de 13 livres de sucre est \$2.15. Trouvez le prix d'une livre de thé et d'une livre de sucre.

Solution : Soient x le prix d'une livre de thé et y celui d'une livre de sucre.

$$11x + 20y = \$4.30 \dots\dots\dots (1)$$

$$5x + 13y = 2.15 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 5 et (2) par 11 on a :

$$55x + 100y = \$21.50 \dots\dots\dots (3)$$

$$55x + 143y = 23.65 \dots\dots\dots (4)$$

$$\text{Soustrayant (3) de (4) : } 43y = \$2.15 \dots\dots\dots (5)$$

$$\text{d'où } y = \$2.15 \div 43 = \$0.05. \text{ } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (6)$$

Substituant dans (1) \$1, la valeur de $20y$ à $20y$ on a :

$$11x + \$1 = \$4.30 \dots\dots\dots (1)$$

$$11x = \$4.30 - \$1 = \$3.30 \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{d'où } x = \$3.30 \div 11 = \$0.30. \text{ } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (8)$$

3. Il y a trois nombres dont la somme est 36 ; la somme de trois fois le premier, deux fois le second et une fois le troisième est 56 ; la somme de deux fois le premier, quatre fois le second et trois le troisième est 116. Quels sont les nombres ? i

Solution : Soient x le premier nombre, y le second et z le troisième.

$$x + y + z = 36 \dots\dots\dots (1)$$

$$3x + 2y + z = 56 \dots\dots\dots (2)$$

$$2x + 4y + 3z = 116 \dots\dots\dots (3)$$

Soustrayant (1) de (2) on a : $2x + y = 20 \dots\dots\dots (4)$

Multipliant (2) par 3 on a : $9x + 6y + 3z = 168 \dots\dots\dots (5)$

Soustrayant (3) de (5) on a : $7x + 2y = 52 \dots\dots\dots (6)$

Multipliant (4) par 2 on a : $4x + 2y = 40 \dots\dots\dots (7)$

Soustrayant (7) de (6) on a : $3x = 12 \dots\dots\dots (8)$

$$x = \frac{12}{3} = 4. \text{ } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (9)$$

Substituant 4 la valeur de x dans (4) on a : $8 + y = 20 \dots\dots\dots (4)$

$$\text{d'où } y = 20 - 8 = 12. \text{ } \textit{Rép.} \dots\dots\dots (10)$$

Substituant 4 et 12 à x et y dans (1) on a : $4 + 12 + z = 36$ (1)

d'où $z = 36 - 4 - 12 = 20$. *Rép.* (11)

4. Un nombre de deux chiffres est égal à quatre fois la somme de ces chiffres et si on ajoute 36 au nombre les chiffres changeront de place.

Solution : Soient x le chiffre des dizaines et y celui des unités, alors le nombre sera $10x + y$ et lorsque les chiffres auront changé de place le nombre sera $10y + x$.

$$10x + y = 4(x + y) = 4x + 4y \quad (1)$$

$$10x + y + 36 = 10y + x \quad \dots (2)$$

Transposant (1) et (2) :..... $10x - 4x + y - 4y = 0$ (3)

$$10x - x + y - 10y = 36 \quad \dots (4)$$

Réduisant (3) et (4) :..... $6x - 3y = 0$ (5)

$$9x - 9y = -36 \quad \dots (6)$$

Divisant (5) par 3 et (6) par 9 :..... $2x - y = 0$ (7)

$$x - y = -4 \quad \dots (8)$$

Soustrayant (8) de (7) :..... $x = 4$. *Rép.*..... (9)

Substituant 4 à x dans (8) :..... $4 - y = -4$ (8)

$$\text{d'où } -y = -4 - 4 = -8 \quad \dots (10)$$

$$\text{et } y = 8 \quad \dots (11)$$

$10x + y$ le nombre = $(10 \times 4) + 8 = 48$. *Rép.*

5. Deux fontaines donnent 274 gallons d'eau, la première coulant 3 heures et la seconde 2. Elles en donnent 286, lorsque la première coule 2 heures et la seconde 3. Combien de gallons chaque fontaine donne-t-elle par jour ?

Solution : Soient $24x$ le nombre de gallons que donne la 1ère fontaine dans 24 heures et $24y$ le nombre que donne la 2e dans le même temps ; alors $3x$ le nombre que donne la 1ère, dans 3 heures et $2y$ le nombre que donne la 2de, dans 2 heures ; $2x$ le nombre de la 1ère en 2 heures et $3y$ le nombre de la 2de en 3 heures.

$$3x + 2y = 274 \quad \dots (1)$$

$$2x + 3y = 286 \quad \dots (2)$$

Multipliant (1) par 2 et (2) par 3 on a :..... $6x + 4y = 548$ (3)

$$6x + 9y = 858 \quad \dots (4)$$

Soustrayant (3) de (4) on a :..... $5y = 310$ (5)

$$\text{d'où } y = \frac{310}{5} = 62 \text{ gallons} \quad \dots (6)$$

$$\text{et } 24y = 24 \times 62 = 1488 \text{ } \textit{Rép.} \quad \dots (7)$$

Substituant 124 la valeur de $2y$ à $2y$ dans (1) on a :

$$3x + 124 = 274 \quad \dots (1)$$

$$3x = 274 - 124 = 150 \quad \dots (8)$$

$$\text{d'où } x = \frac{150}{3} = 50 \text{ gallons} \quad \dots (9)$$

$$\text{et } 24x = 24 \times 50 = 1200 \text{ gall. } \textit{Rép.} \quad (10)$$

6. A résoudre : $\frac{1}{x-3} - \frac{1}{2x-3} = \frac{1}{3x-3}$.

Chassant les dénominateurs nous avons : $6x^2 - 15x + 9 - 3x^2 + 12x - 9 = 2x^2 - 9x + 9$.

Transposant : $6x^2 - 3x^2 - 2x^2 - 15x + 12x + 9x = 9$.

Réduisant : $x^2 + 6x = 9$.

Complétant le carré : $x^2 + 6x + 3^2 = 9 + 9 = 18$.

Extrayant la racine : $x + 3 =$ la r. c. de $18 = 4,243$ ou $-4,243$.

$$x = 4,243 - 3 = 1,243. \text{ Rép.}$$

$$\text{ou } x = -4,243 - 3 = -7,243. \text{ Rép.}$$

7. A et B partent au même moment pour une ville distante de 150 milles. A fait par heure, 4 milles de plus que B et arrive au but 10 heures avant lui. Trouvez la vitesse de chacun.

Solution : Soit x le nombre de milles par heure de B, alors $x + 4$ le nombre d'A.

$$\frac{150}{x} - \frac{150}{x+4} = 10.$$

Chassant les dénominateurs : $150x + 600 - 150x = 10x^2 + 40x$.

Transposant : $10x^2 + 40x = 600$.

Divisant par 10 : $x^2 + 4x = 60$.

Complétant le carré : $x^2 + 4x + 2^2 = 60 + 4 = 64$.

Extrayant la racine on a : $x + 2 = +8$ ou -8 .

$$\text{d'où } x = 8 - 2 = 6 \text{ ou } -8 - 2 = -10. \text{ Rép. 6.}$$

$$x + 4 = 6 + 4 = 10. \text{ Rép.}$$

8. Le périmètre d'un rectangle est de 500 verges et sa surface est de 14400 verges. Trouvez ses dimensions.

Solution : La longueur + la largeur = $500 \div 2 = 250$ verges.

Soit x la longueur alors $250 - x$ la largeur.

$$(250 - x)x = 14400.$$

$$250x - x^2 = 14400.$$

Multipliant par moins un : $x^2 - 250x = -14400$.

Complétant le carré : $x^2 - 250x + 125^2 = -14400 + 15625 = 1225$.

Extrayant la racine : $x - 125 = +35$ ou -35 .

$$x = 35 + 125 = 160, \text{ la longueur. Rép.}$$

$$250 - x = 250 - 160 = 90, \text{ la largeur. Rép.}$$

GEOMETRIE

1. La base d'un prisme triangulaire est un triangle rectangle dont l'hypoténuse a 17 pouces. Si la hauteur du prisme est de 1 pied et que la surface latérale du prisme est de 480 pouces, trouvez les autres côtés de la base ?

Solution : 1 pied = 12 pouces.

$480 \div 12 = 40$ pouces, périmètre de la base, c'est-à-dire
d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse a 17 pouces.
 $40 - 17 = 23$, la somme des côtés qui comprennent l'angle

droit.

Soit x l'un de ces côtés, alors $23 - x$ l'autre côté.

$$x^2 + 529 - 46x + x^2 = 17^2 = 289$$

$$2x^2 - 46x = 289 - 529 = -240$$

Divisant par 2..... $x^2 - 23x = -120$

$$x^2 - 23x + \left(\frac{23}{2}\right)^2 = -120 + \frac{529}{4} = -\frac{480}{4} + \frac{529}{4} = \frac{49}{4}$$

$$x - \frac{23}{2} = \text{la r. c. de } \frac{49}{4} = \frac{7}{2} \text{ ou } -\frac{7}{2}.$$

$$x = \frac{7}{2} + \frac{23}{2} = \frac{30}{2} = 15. \text{ Rép.}$$

$$\text{ou } x = -\frac{7}{2} + \frac{23}{2} = \frac{16}{2} = 8. \text{ Rép.}$$

$$23 - x = 23 - 15 = 8. \text{ Rép.}$$

$$\text{ou } 23 - x = 23 - 8 = 15. \text{ Rép.}$$

Rép. 15, 8.

2. Le rayon de la base d'un cylindre est de 5 pouces et la surface latérale de 440 pouces ; trouvez la hauteur du cylindre. ($Pi. = 3\frac{1}{7}$).

Solution : $(3\frac{1}{7} \times 5 \times 2) = 31\frac{3}{7}$ pouces, circonférence de la base.

$$440 \div 31\frac{3}{7} = 440 \div \frac{220}{7} = 440 \times \frac{7}{220} = 14 \text{ pouces. Rép.}$$

3. Trouvez le rayon d'un cercle dont la surface est égale à la somme des surfaces de deux triangles dont les côtés ont respectivement 35, 53, 66 pouces et 33, 56, 65 pouces. ($Pi. = 3\frac{1}{7}$). Au millième pris.)

Solution : $(35 + 53 + 66) \div 2 = 154 \div 2 = 77$,

$$77 - 35 = 42,$$

$$77 - 53 = 24,$$

$$77 - 66 = 11.$$

$$77 \times 42 \times 24 \times 11 = 853776.$$

La racine carrée de 853776 = 924, surface du 1er triangle.

$$(33 + 56 + 65) \div 2 = 154 \div 2 = 77.$$

$$77 - 33 = 44.$$

$$77 - 56 = 21.$$

$$77 - 65 = 12.$$

$$77 \times 44 \times 21 \times 12 = 853776.$$

La racine carrée de 853776 = 924, surface du 2e triangle.

$$924 + 924 = 1848, \text{ surface du cercle.}$$

$$1848 \div 3\frac{1}{7} = 1848 \times \frac{7}{22} = 84 \times 7 = 588.$$

La racine carrée de 588 = 24. 248. Rép.

4. Trouvez la surface et le volume d'un anneau cylindrique si le diamètre intérieur est de 32 pouces et le diamètre du métal de 9 pouces. ($Pi. = 3\frac{1}{7}$).

Solution : $32 + 4\frac{1}{2} + 4\frac{1}{2} = 41$, diamètre moyen de l'anneau.

$41 \times 3\frac{1}{7} = 41 \times \frac{22}{7} = \frac{902}{7}$, la circonférence moyennée de l'anneau.

$9 \times 3\frac{1}{7} = 9 \times \frac{22}{7} = \frac{198}{7}$, circonférence du cylindre.

$\frac{908}{7} \times \frac{198}{7} = \frac{178596}{49} = 3644.82$ pouces carrés. Surface de l'anneau. *Rép.*

$9 \div 2 = 4\frac{1}{2}$ pouces le rayon du cylindre.

$(4\frac{1}{2})^2 \times 3\frac{1}{7} = 20\frac{1}{4} \times 3\frac{1}{7} = 8\frac{1}{4} \times \frac{22}{7} = 8\frac{1}{2} \times \frac{11}{7} = \frac{891}{14}$, surface de la section de l'anneau.

$\frac{891}{14} \times \frac{902}{7} = \frac{891 \times 451}{7} = \frac{401841}{49} = 8200.84$ pouces cubes. Volume de l'anneau. *Rép.*

5. Une pyramide, dont la base est un carré de 10 pieds de côté, et qui a 12 pieds de hauteur est coupée par des plans parallèles à la base en quatre parties de hauteur égale. Quel est le volume de chaque partie ?

Solution : $(10^2 \times 12) \div 3 = 1200 \div 3 = 400$, volume de la pyramide.

A 3 pieds de la base le 1er plan coupe la pyramide ; la partie supérieure est une nouvelle pyramide semblable à la première (nous disons semblable et non égale) mais de 9 pieds de hauteur.

Les volumes semblables sont entre eux comme les cubes de leurs lignes homologues.

De la nouvelle pyramide nous avons la hauteur 9.

Nous formons avec 12 la hauteur de la pyramide primitive, 9 la hauteur de la pyramide numéro 2 et 400 le volume de la pyramide primitive la proportion suivante : (Soit x le volume de la nouvelle pyramide).

$$\frac{12^3}{9^3} = \frac{400}{x} \text{ ou } \frac{4^3}{3^3} = \frac{400}{x} \text{ ou } \frac{64}{27} = \frac{400}{x}.$$

Chassant les dénominateurs: $64x = 10800$

d'où $x = 10800 \div 64 = 168\frac{3}{4}$, volume de la pyramide numéro 2.

$400 - 168\frac{3}{4} = 231\frac{1}{4}$ pieds cubes, volume de la 1ère tranche coupée à 3 pouces de la base. *Rép.*

Le 2e plan qui passe à 6 pouces de la base forme une 3 pyramide et nous donne la proportion suivante :

$$\frac{12^3}{6^3} = \frac{400}{x} \text{ ou } \frac{2^3}{1^3} = \frac{400}{x} \text{ ou } \frac{8}{1} = \frac{400}{x}$$

Chassant les dénominateurs: $8x = 400$

d'où $x = 400 \div 8 = 50$ pieds cubes, volume de la 3e pyramide.

$168\frac{3}{4} - 50 = 118\frac{3}{4}$ pieds cubes, volume de la 2e tranche.

Le 3e plan à 9 pouces de la base forme une 4e pyramide et nous donne la proportion suivante :

$$\frac{12^3}{3^3} = \frac{400}{x} \text{ ou } \frac{4^3}{1^3} = \frac{400}{x} \text{ ou } \frac{64}{1} = \frac{400}{x}$$

Chassant les dénominateurs : $64x = 400$.

d'où $x = 400 \div 64 = 6\frac{1}{4}$ pieds cubes, volume de la 4e pyramide. *Rép.*

50 pieds cubes, volume de la 3e pyramide - $6\frac{1}{4}$ pieds cubes, volume de la 4e pyramide = $43\frac{3}{4}$ pieds cubes volume de la 3e tranche. *Rép.*

6. Deux sphères en plomb de dix pouces de diamètres sont fondues et le métal coulé dans un moule en forme de cône dont la hauteur est égale au rayon de la base. Quelle est la hauteur de ce cône et quel est le diamètre de sa base ?

Solution : $10^3 \times 0.5236 \times 2 = 1000 \times 0.5236 \times 2 = 1047.2$ pouces cubes, volume des deux sphères et aussi du cône.

Trouvons le volume d'un cône dont le rayon est 1 et la hauteur 1 ;

$(1^2 \times 3.1416 \times 1) \div 3 = 1.0472$. Soit x le rayon cherché.

$$\frac{x^3}{1^3} = \frac{1047.2}{1.0472} = 1000 \text{ ou } x^3 = 1000.$$

d'où $x =$ la racine cubique de $1000 = 10$, le rayon de la base et aussi la hauteur. *Rép.*

$10 \times 2 = 20$, le diamètre de la base. *Rép.*

J. AHERN.

DOCUMENTS SCOLAIRES

AU CERCLE PÉDAGOGIQUE ROY

SÉANCE DU 10 JANVIER 1919

Nous empruntons au *Canada* des 11 et 14 janvier dernier, le compte-rendu de l'intéressante séance au cercle Roy, tenue le 10 du mois dernier :

"Le cercle pédagogique Roy a tenu, vendredi soir, le 10 janvier, au Plateau, sa première réunion régulière. L'assemblée, l'une des plus nombreuses encore enregistrée au cercle, 75 membres présents sur une inscription de 86, a montré un intérêt inaccoutumé aux divers travaux pédagogiques qui y ont été étudiés !

La séance fut ouverte par M. N. Eudore Gobeil, président du cercle, qui, après avoir offert aux membres ses souhaits de bonne et heureuse année, invita M. l'abbé Dupuis à prendre la parole. Le savant conférencier traita de la loi naturelle, de ses caractères et de ses applications.

Son impeccable diction, son magnétisme charmant et la science avec laquelle il élabore son sujet tinrent pendant près d'une heure ses auditeurs suspendus à ses lèvres. M. l'abbé Dupuis fut vivement applaudi en terminant sa savante causerie.

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE DE M. L'ABBÉ DUPUIS

M. l'Abbé Dupuis a parlé de la loi naturelle. La conscience de l'homme se sent assujettie, dans les actes libres, à l'obligation de faire le bien et de garder l'ordre établi par Dieu. Cette proposition se prouve par le témoignage de la conscience, celui de tous les peuples et par la raison. Car c'est là la seule raison de gouverner des agents libres, à la différence des êtres inanimés et sans raison qui sont menés fatalement à leurs fins par des lois physiques. La loi naturelle est l'application de la loi éternelle à l'ordre moral, comme les lois physiques en sont l'application à l'ordre matériel.

Les caractères de cette loi sont multiples. Elle est nécessaire. Dieu veut nécessairement le maintien des rapports établis entre tous les êtres créés par sa puissance. Elle est immuable. Les prescriptions de la loi naturelle ne peuvent être ni supprimées, ni changer de nature. Par exemple, le mensonge ne cessera jamais d'être un mal. Elle ne peut subir aucun changement ni par abrogation, ni par dérogation, ni par dispense. Elle est universelle. Elle embrasse tous les lieux, tous les temps, tous les hommes. Elle comprend les actes intérieurs et extérieurs de chacun. Bien plus, elle régit les actes publics des pouvoirs humains et des sociétés. Elle est obligatoire : elle n'est pas empruntée et dérivée comme le sont les lois positives. Elle est évidente par elle-même. Tous savants et ignorants, en connaissent les premiers principes. Vérité nécessaire et première qui s'impose à tous, elle doit être claire et évidente pour tous.

La loi morale a une sanction. Un législateur ne serait ni sage, ni sérieux s'il traitait de la même manière ceux qui observent les lois et ceux qui les violent. D'autre part, les hommes qui n'agissent, d'ordinaire, que pour acquérir un bien ou éviter un mal ne seraient pas assez engagés à observer la loi morale, sans une sanction efficace. Il y a deux sortes de sanctions. La sanction imparfaite, propre à la vie présente, se compose des peines ou des avantages qui s'attachent, ici bas, à la pratique du vice ou de la vertu. La sanction parfaite, qui s'accomplit dans la vie future, consiste dans les récompenses et les peines de l'éternité. La nécessité de cette dernière sanctions'impose, car les sanctions diverses de la vie présente sont, d'ordinaire, très incomplètes. Il est des cas où le crime parvient à étouffer le remords. L'estime publique n'accompagne pas nécessairement la vertu. La loi civile atteint bien peu d'actes et, d'ailleurs, punit plutôt qu'elle récompense. La sanction providentielle elle-même, complète pour les nations qui ne manquent pas de recevoir, tôt ou tard, dans ce monde, ce qu'elles ont mérité, demeure imparfaite pour les individus. Pourquoi? Parce que la destinée des individus n'est pas bornée à la terre, ni au temps.

La loi morale est la règle objective de nos actes. Elle prescrit ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Mais ses préceptes ont besoin d'être appliqués aux cas particuliers et aux diverses circonstances de la vie. Il faut donc une règle pratique, toujours à notre portée, intérieure par conséquent, pour appliquer ces vérités et en prescrire l'observation morale. C'est la conscience.

M. l'Abbé Dupuis termine en disant les prérogatives de la conscience. C'est la voix de Dieu. Nous entendons au plus intime de notre âme ce commandement intérieur par lequel la volonté divine prescrit de faire le bien et d'éviter le mal : c'est une règle pratique. La conscience parle avec autorité. Elle commande ou défend. Elle édicte un ordre formel. Pour notre vie raisonnable et libre, c'est la lumière de notre existence ; c'est la règle prochaine qui dirige le cœur et la volonté, dans leurs sentiments, leurs désirs et leurs actes, et les rend conformes aux prescriptions de la loi morale.

M. Eudore Gobeil, président du Cercle Roy, sut remercier en termes choisis M. l'Abbé Dupuis, à la fin de sa conférence religieusement écoutée.

CONTRE L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'ordre du jour fut ensuite expédié. Les procès-verbaux des deux dernières séances furent lus et adoptés à l'unanimité. M. Marius Cameron, professeur à l'école Ste-Brigitte et membre du Comité de régie, lut un travail sur l'instruction obligatoire. Il soutint que cette réforme n'est pas appuyée d'arguments péremptoires, et que son application, dans certains pays, n'a pas donné les résultats manifestes qu'on en attendait. Il cita des paroles célèbres de Léon XIII et des extraits du Droit public par Mgr L. A. Paquet. M. Cameron reçut les félicitations du président et des membres et M. l'abbé Dupuis le remercia de son important travail. Il le félicita chaleureusement de la façon habile avec laquelle il avait développé ce sujet, de l'attitude énergique et fière avec laquelle il l'avait envisagé et profita de l'occasion pour demander aux jeunes instituteurs d'imiter M. Cameron qui avait montré un si bel exemple d'amour de l'étude et de la culture intellectuelle en présentant un aussi remarquable travail. Cela prouve, ajouta le chapelain, combien l'existence du cercle Roy est utile et précieuse, avantageuse au personnel enseignant, puis d'une façon aussi sérieuse et aussi profitable à la cause de l'enseignement. M. l'abbé Dupuis déclare que notre système scolaire est bon et qu'on a tort de faire tant d'agitation autour de cette question ; ce qu'il faut, dit-il, ce sont de bons professeurs instruits, dévoués et qui savent faire aimer davantage l'école à leurs élèves et rendre ainsi la classe plus attrayante.

FÉLICITATIONS A M. L'INSPECTEUR J.-A. DUPUIS

Le programme de l'année est de nouveau examiné et au-delà de vingt-cinq membres acceptent volontiers la tâche de préparer chacun un travail sur la méthodologie générale et spéciale. MM. Baron et J. D. Langevin firent à ce sujet d'excellentes suggestions.

Au chapitre des motions, M. le président prend la parole et offre des félicitations au professeur Dupuis, fondateur, ancien président et secrétaire du cercle, à l'occasion de sa récente nomination comme inspecteur d'écoles du district de Laprairie. Le gouvernement choisissant ce nouveau titulaire a voulu accomplir un acte de justice et récompenser le vrai mérite, dit M. Gobeil. Le nouvel inspecteur répondit à ces éloges d'une façon très digne et très heureuse. Il assura ses bons amis du cercle Roy qu'il ne cessera de se dévouer à la cause de l'éducation et qu'il sera, dans ses nouvelles fonctions, le même qu'il a toujours été : l'ami dévoué et sincère des instituteurs.

Le cercle avait à se choisir un nouveau secrétaire, choix rendu nécessaire par la démission de M. Dupuis. Ce dernier fut de nouveau mis en nomination, et malgré ses protestations de refus, l'assemblée ayant comme porte-parole, MM. Dalaire, M. Tremblay et J. A. Langlois, mit en demeure M. Dupuis de condescendre à ce nouveau témoignage de confiance spontanée. Le nouvel inspecteur, en face d'un tel dilemme, prit le parti le plus sage, et accepta de bonne grâce la charge onéreuse d'être de nouveau secrétaire du cercle Roy. Il fut acclamé.

Après l'expédition de quelques affaires de routine, la séance fut close vers 11 heures, au milieu du plus grand enthousiasme. Le cercle Roy est très prospère et le comité de régie espère, par les nouvelles adhésions qui se font très nombreuses à chaque séance, qu'avant la fin de l'année il comptera, au nombre de ses membres tous les instituteurs de la Cité et du District de Montréal.

Les assemblées du cercle Roy ont lieu, au Plateau, deux fois par mois, les deuxième et quatrième vendredis, et tous les instituteurs catholiques sont cordialement invités à y assister.

Les séances du cercle sont toujours précédées d'un cours de mathématiques donné par M. LeRouzèz aux instituteurs qui désirent se munir d'un brevet académique.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

HABITUDES CHRÉTIENNES

Chaque maison est un sanctuaire. Qu'on y trouve donc la croix de Jésus-Christ qui est le signe de toute maison chrétienne, et que l'image de Marie, la Mère de Dieu et notre Mère, soit inséparable du crucifix ! Que l'eau sainte et le rameau bénit protègent la demeure contre les embûches de l'ennemi ! Que le cierge de la Chandeleur y soit conservé, pour être allumé dans les instants de danger, à l'heure de l'agonie et de la mort.

Ah ! nos pères possédaient le secret de cette vie toute chrétienne, où la religion avait sa place marquée en toutes choses ! Le repas était sanctifié par la bénédiction que récitait le chef de la famille. Trois fois le jour, quand l'airain sacré retentissait au clocher paroissial, chacun suspendait sa tâche et saluait avec amour la Vierge qui a donné au monde le Verbe fait chair. A la limite du domaine était plantée une croix que le travailleur saluait pieusement au détour de chaque sillon. On trouvait encore dans la journée quelques instants pour réciter son rosaire, pour lire quelques pages d'un livre héréditaire qui contenait les principaux faits des deux Testaments et les plus beaux traits de la vie des saints. La mère de famille ne croyait avoir satisfait à tous ses devoirs religieux que quand elle avait pu expliquer à ses enfants et à ses serviteurs quelque article de la doctrine chrétienne. S'il arrivait que le glas funèbre annonçait un trépas, tous les frères et toutes les sœurs en Jésus-Christ du défunt s'empressaient de lui accorder le bienfait de leurs suffrages, et le culte des morts, si tristement négligé — ou si lamentablement laïcisé aujourd'hui, — se produisait par divers témoignages et par des pratiques qu'on ne saurait trop rappeler. Enfin, quand le dernier rayon du jour ramenait autour du foyer la famille éparse, qu'il était touchant de voir les vieillards et les enfants, les maîtres et les serviteurs devant les saintes images confondre dans une même prière leurs voix et leur amour.

Ces pieux usages attiraient les bénédictions du ciel ; ils ennoblissaient la maison en même temps qu'ils la sanctifiaient et ils reflétaient sur la société quelque chose de grave, de digne, qui maintenait, avec l'unité des dogmes de la foi, l'innocence des mœurs et l'union des volontés.

VIENNENT DE PARAÎTRE

Cardinal PRÉ.

Livres du maître pour le cours modèle et la 2^{ème} année de " la Classe en Anglais ". Vu l'abondance des matières que ces livres contiennent, ils peuvent être utiles même aux maîtres qui n'auraient pas adopté l'enseignement de l'anglais par la méthode directe. Prix du cours moyen, \$2.50, franco \$2.59. 2^{ème} année, \$1.25, franco \$1.30.

Recueil de Cantiques et de prières à l'usage des écoles. Ce nouveau recueil, fruit d'une longue expérience dans l'enseignement du chant religieux, contient 140 cantiques anciens et nouveaux, spécialement choisis pour les écoles primaires et les pensionnats. On y trouve : 1. 60 cantiques faciles pour les plus jeunes élèves ; 2. une série de cantiques d'une facture musicale plus soignée, destinés aux chœurs des écoles ou aux élèves des classes supérieures. — On s'est efforcé de faire concorder, aussi parfaitement que possible, le rythme du texte avec celui de la musique. — Prix du volume 30 sous, franco : 34 sous.

En vente à la Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne.

PENSÉES SUR L'ÉDUCATION

Toute la force d'une éducation est dans une discipline bien entendue.

PLATON.

* * *

Que le maître n'ait pas une sévérité trop sombre ni une indulgence trop facile, de peur que l'une ne lui attire la haine et l'autre le mépris.

QUINTILIEN.

* * *

La véritable supériorité consiste dans la force de l'âme, et la force de l'âme, c'est la vertu.

Mme de STAEL.

* * *

La véritable éducation, qui tend à former les enfants qui la reçoivent, forme aussi les maîtres qui la donnent.

DUPANLOUP.

* * *

En maintenant le silence en classe, la discipline arrête l'élan d'une curiosité indiscrette, ménage à la réponse le temps de parvenir à la maturité convenable, et ne tolère ainsi dans le sanctuaire de la science que des paroles dignes et graves, empreintes d'une douce aménité.

DUPANLOUP.

* * *

L'instituteur observera la plus rigoureuse justice et la plus inflexible impartialité : il ne favorisera par les riches, cela serait odieux ; il ne favorisera pas même les pauvres : faveur n'est pas justice.

ENGLING ET PARIZEL.

ANCÊTRES MATERNELS COMMUNS A SIR WILFRID LAURIER ET A LOUIS FRÉCHETTE

Notre intention est simplement de dire un mot des ascendants en ligne directe de Louis Fréchette, et de sir Wilfrid dont la mère, Marcelle Martineau, et celle de notre poète, Marguerite Martineau, étaient toutes deux issues de la même souche, par le plus jeune des fils de l'ancêtre Mathurin Martineau.

C'est du Poitou qu'émigra Mathurin Martineau lorsqu'il vint s'établir sur nos rives. Cette importante province de la vieille France a formé les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, et la partie nord de celui de la Charente.

Le Poitou est fertile en souvenirs historiques. C'est près de Poitiers, à Vouillé, que Clovis tua de sa propre main (507) Alaric II, roi des Visigoths, et s'empara de son territoire. Dans cette même région, deux siècles plus tard (732), Charles-Martel écrasait la puissance de l'islamisme. Lorsque la tête de Louis XVI roula dans le panier ; que les Vendéens si fermement attachés à la royauté et à leur foi catholique, comprirent qu'on en voulait à leurs croyances religieuses et virent qu'on profanait les autels, ils se levèrent comme un seul homme, donnant aux provinces de l'ouest le signal de la révolte, et armés, comme plus tard nos patriotes de 37, de fourches, de faux et de bâtons, ils entreprirent cette guerre de géants qui devait provoquer l'admiration du grand Napoléon lui-même.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si dans les descendants de ceux qui émigrèrent du Poitou, il se rencontre de puissants et après lutteurs de la tribune, de l'arène parlementaire, des champs de l'histoire et du journalisme. Fait digne de remarque : parmi nos compatriotes canadiens-français, les trois personnalités actuellement les plus en vue appartiennent à des familles originaires du Poitou : sir Wilfrid Laurier par son ascendance maternelle ; sir Lomer

Gouin par son ascendance paternelle, car Mathurin Gouin, l'ancêtre, venait d'Angliers (I) du diocèse de Poitiers ; et M. Henri Bourassa par sa double ascendance. Samuel Papineau, premier de ce nom au pays, dont la famille fut surtout illustrée par nos grands patriotes Joseph et Louis-Joseph Papineau, ainsi que François Bourassa qui a fait souche dans la région de Montréal, étaient deux excellents Poitevins.

Que d'autres également dont les ancêtres venaient du Poitou, se sont fait un nom et que nous passons sous silence ! Contentons-nous de citer encore deux notabilités : François-Xavier Garneau, (II) notre historien national ; et M. C.-J. Magnan, (III), Commandeur de l'Ordre de saint Grégoire le Grand, Inspecteur général des écoles catholiques de la province, Président général de la Société de Saint Vincent de Paul au Canada et directeur de *l'Enseignement Primaire*. Pour eux comme pour les précédents, la province d'origine, en France, fut le Poitou.

D'après l'abbé Lortie, (1) qui donne pour trente-six provinces la statistique des émigrants venus de chacune d'elles s'établir sur les rives du Saint-Laurent, de 1608 à 1700, le Poitou arrive bon quatrième avec 370 colons.

Mathurin Martineau résidait à Saint-Fraigne, (II) dans le Haut-Poitou, lorsqu'il dit adieu à sa patrie, à ses parents et amis, à tout ce qu'il avait de plus cher ici-bas et, dans la force de l'âge, s'embarqua avec l'espoir de fonder un foyer en la Nouvelle-France. Un voile mystérieux enveloppe toute l'existence de notre intrépide pionnier. Nous ignorons l'année de sa naissance celle de son arrivée au pays, la date précise de son premier mariage, le nom de ses père et mère, le métier ou la profession qu'il exerçait ; la date de sa mort et le lieu de sa sépulture. Voilà autant de problèmes restés insolubles à nos recherches personnelles jointes à celles de deux excellents généalogistes de la famille Martineau : L.-H. Filteau, parent du poète, dont l'ouvrage "a été fait surtout au point de vue de la famille Martineau de Saint-Nicolas" ; puis le R. P. Martineau, S.J., dont le travail a pour objet spécial la branche mont-réalaïse de cette famille.

Toutefois il est vraisemblable que Mathurin Martineau épousa Marie-Anne Hébert vers 1688, à Lotbinière, où Michel Hébert, père de la mariée, avait obtenu une concession de terre le 13 novembre 1686 (greffe de Rageot). Marie Anne avait alors dix-sept ans et son époux Mathurin devait être dans sa vingtième année, ce qui fait remonter la naissance de ce dernier vers 1668. Nous sommes d'avis que Mathurin arriva à Québec au printemps ou à l'été de 1687, car les voyages océaniques étaient interrompus l'hiver.

Les premiers registres de Lotbinière ayant été détruits dans un incendie, l'acte de mariage des époux Martineau n'existe plus. Leur union conjugale fut de courte durée puisque Mathurin devenu veuf épousait, le 16 juillet 1690, à Sainte-Anne-de-Beaupré, Marie-Madeleine Fiset, veuve en secondes noces de Michel Bounilot. C'est du premier prêtre canadien, Messire Germain Morin, qu'ils reçurent la bénédiction nuptiale. Signèrent à l'acte du mariage, l'époux Mathurin Martineau et sieur Julien Beaussault, très remarquable calligraphe dont l'écriture tranchait sur celle des nombreux manuscrits qui passèrent entre nos mains : il demeurait avec le missionnaire Germain Morin, qui faisait alors les fonctions curiales à Sainte-Anne-de-Beaupré et, par la suite, devint chanoine du chapitre de Québec.

Peu après leur mariage, Mathurin Martineau et son épouse Madeleine Fiset s'établirent définitivement à l'Ancienne-Lorette. De ce que l'aîné des enfants, Mathurin, du nom du

(I) Et non d'Angély (Tanguay). La Grande Encyclopédie n'indique aucune localité du nom d'Angély.

(II) La jeunesse de l'ancêtre, Louis Garnault, s'écoula, en France, dans le voisinage de Montcontour (Vienne), place célèbre par la victoire du futur roi Henri III sur Coligny (1659).

(III) M. le Commandeur C.-J. Magnan descend de Jacques Mignier ou Magnan, du diocèse de Maillezais en Poitou. Barbe de Boulogne, veuve de l'ancien gouverneur de la Nouvelle-France, Louis d'Ailleboust, était présente au contrat de mariage de Jacques, passé le 21 sept. 1669. (Greffe de Duquet).

(1) Voir Bulletin du Parler Français, mai 1903.

(II) Et non Saint-Fresne (Tanguay). Saint-Fraigne était une paroisse de l'évêché de Poitiers ; depuis le concordat de 1801, elle fait partie du diocèse d'Angoulême, suffragant de Bordeaux. C'est une petite commune située dans le canton d'Aigre, arrondissement de Ruffec, département de la Charente.

père, a été baptisé à Québec, le Père Martineau infère naturellement que les parents résidaient alors à la ville ; mais nous avons pris connaissance de l'acte de baptême, où il est formellement dit que les parents habitaient dès lors l'Ancienne-Lorette.

Nous y avons fait une autre trouvaille attestant que Mathurin Martineau jouissait d'une certaine considération, puisque son fils aîné a eu l'honneur d'avoir pour parrain une notabilité du temps : Jacques de Verneuil, trésorier-général de la marine. Les sept autres enfants qui naquirent des époux Martineau furent tous baptisés à Lorette.

La carte cadastrale levée de 1685 à 1701 par Gédéon de Catalogne, ingénieur royal, n'indique pas que Mathurin Martineau ait eu une terre en propre quelque part.

Comment se termina l'existence terrestre de l'ancêtre des Martineau, de Saint-Nicolas ? Mystère ! Se serait-il, un jour d'hiver, égaré dans la profondeur des bois par une de ces affreuses tempêtes de neige où il devient impossible de se reconnaître, de retrouver la trace de ses pas ? On sait que nos pères, raquettes aux pieds, aimaient à s'enfoncer dans la forêt, au cœur de l'hiver, y vivre de son gibier, coucher dans la neige, pour revenir après une chasse toujours fructueuse. Ou encore se serait-il noyé ? Elles étaient fréquentes alors les noyades ? Trop souvent il prenait fantaisie au frère et si mobile canot d'écorce de chavirer, et on ne réussissait pas toujours à repêcher le cadavre. Quoi qu'il en soit, pas plus pour Mathurin que pour l'illustre découvreur du Missississipi, Louis Jolliet, mort peu d'années auparavant, il a été possible de trouver des documents qui fassent connaître la date de sa mort et le lieu où il aurait été inhumé.

Une chose certaine c'est que Mathurin Martineau passa de vie à trépas vers 1707, car son dernier enfant fut baptisé en décembre 1704, et sa veuve, encore jeune, se remaria en juin 1708.

Pauvre Madeleine Fiset ! la voilà donc, pour la troisième fois, devenue veuve, avec six enfants, tous en bas âge, sur les bras ; les deux aînés étaient morts forts jeunes. Heureusement, la Providence comme toujours se montre bonne et lui envoie un ancien militaire, deux fois veuf, du nom de Pierre Hélié, qui lui offre de devenir le protecteur de sa nombreuse petite famille si elle consent à unir sa destinée à la sienne. On imagine avec quel empressement l'offre fut acceptée ! C'est Messire Michel des Cormiers, prêtre-missionnaire à Lorette, qui bénit leur union conjugale, le 11 juin 1708. Cette union ne dura guère plus de trois ans, car Marie-Madeleine Fiset descendait dans la tombe en août 1711. Il n'apparaît nulle part dans les registres qu'elle ait eu des enfants de ses deux premiers maris.

Pierre Hélié survécut à sa femme et convola en quatrièmes noces le 12 février 1714. Le petit Joseph Martineau, l'ancêtre de la deuxième génération, né le 18 décembre 1704, était donc dans sa dixième année lorsqu'il se trouva sous les soins à la fois d'un beau père et d'une belle-mère. Selon toute apparence il fut bien traité et sa jeunesse entière s'écoula dans l'Ancienne-Lorette, car il reçut le surnom de l'Ornière.

Les ormes et les saules de l'Ancienne-Lorette sont renommés dans la région, depuis surtout la fameuse "Corvée des Hamel" où le Frère Marie-Victorin, des Ecoles Chrétiennes, nous entretient du géant des ormes mesurant trente-six pieds de tour bien comptés, et dont la cime se perd dans la nue ; et il le fait de façon si intéressante et dans une forme littéraire telle, que le jeune écrivain mérita d'être proclamé lauréat du concours organisé en 1916 par la Société Saint Jean-Baptiste, de Montréal.

Or, il est une route qui commence au rang de la Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, pour aboutir à la Jeune-Lorette et qui, au temps de Joseph Martineau, devait être entièrement bordée d'arbres de haute futaie où dominaient surtout les ormes à épaisse frondaison, puisqu'elle a été dénommée l'Ornière. Ce lieu est évidemment celui que Joseph Martineau dit l'Ornière avait habité immédiatement avant son départ pour Saint-Nicolas. Ces descendants durant plusieurs générations, ont aussi porté ce surnom ordinairement écrit sans apostrophe, Lormière.

Nous ignorons la date où Joseph Martineau quitta l'Ancienne-Lorette pour s'établir à Saint-Nicolas. C'est à l'église paroissiale de cette dernière localité que, le 4 février 1727, le cœur joyeux, il s'avavançait vers les saints autels en compagnie de Marie-Anne Boucher, pour

y contracter les liens sacrés du mariage, de par devant le prêtre-missionnaire, Messire J.-F. Rouillard. Marie-Anne Boucher était cousine au 4ème degré de Pierre Boucher de Boucherville, gouverneur des Trois-Rivières.

Si la bonne Marie-Anne avait su manier facilement la plume et nous eût transmis les faits dont elle fut contemporaine, quels événements dramatiques et du plus poignant intérêt n'aurait-elle pas fait revivre ! elle qui a assisté au rôle de la Nouvelle-France, qui a vécu les jours angoissants de 1759-1760, qui fut témoin de l'invasion américaine en 1775 et de l'enthousiasme délirant, des chants d'allégresse de nos compatriotes, à la nouvelle de la victoire de Châteauguay qui les couvrait de gloire ! D'après la tradition, Marie-Anne Boucher a joui de sa pleine lucidité jusqu'aux derniers jours de sa longue existence ici-bas qui fut de 109 ans et un mois : baptisée le 5 juillet 1709 et inhumée au cimetière de Saint-Nicolas le 31 juillet 1818, elle avait survécu 61 ans à son mari, décédé en mai 1757 à l'âge de cinquante-trois ans.

Des fils de Mathurin Martineau, Joseph a eu la plus nombreuse postérité, car de son mariage avec Marie-Anne Boucher naquirent douze enfants dont nous reparlerons dans un prochain article.

Tel est le résultat des recherches qui ont été faites au sujet des deux premiers ancêtres maternels en ce pays de Sir Wilfrid Laurier et de Louis Fréchette.

Disons dès maintenant que le poète était parent du 4 au 5 avec Sir Wilfrid et avec M. le chevalier du Saint-Sépulcre, J.-Elie Martineau, philanthrope bien connu des œuvres de charité et de bienfaisance, de Québec.

C'est aussi le lieu de rappeler, croyons-nous, que les liens d'une franche amitié ont toujours existé entre M. Laurier et Fréchette, amitié qui remonte jusqu'à une couple d'années avant la Confédération. En témoignage de l'intimité même qui a longtemps uni ces deux personnalités, voici une lettre (1) écrite à l'occasion de la mort de l'honorable L.-E. Pacaud, conseiller législatif pour la division de Kennebec.

ARTHABASKAVILLE, 19 NOV. 89.

Mon cher Fréchette,

Notre vieil ami Mr. Pacaud est mort hier soir. Les funérailles auront lieu samedi. Viens tout droit à ma maison.

Bien à toi,

WILFRID LAURIER.

Et le 25 juillet 1890, Louis Fréchette terminait une biographie de "L'honorable Wilfrid Laurier", qu'on peut lire en deuxième série de la galerie des "Hommes du jour."

Cette persistante amitié entre deux hommes remarquables à des points de vue divers, est surtout faite d'estime réciproque. Monsieur Laurier réalise l'idéal politique de Fréchette et réciproquement, pour sir Wilfrid à la culture intellectuelle si affinée, Louis Fréchette c'est la lyre harmonieuse qui fait vibrer toutes les fibres de l'être humain en chantant les gloires de la patrie.

A la suite des élections générales de 1874, Fréchette devint au parlement fédéral le voisin de fauteuil de M. Laurier; mais quelle destinée différente les attendait ! Trop porté à chevaucher dans les pays du rêve, le poète n'était pas alors dans son élément, et ses électeurs lui rendirent service en le renvoyant à ses vers. Les deux amis continueront à servir la patrie, mais de façon combien différente : M. Laurier s'attachera à résoudre, à l'avantage du pays, les grands problèmes qui intéressent son avenir, et Fréchette embouchera la trompette épique et fera revivre notre si glorieux passé. Il chantera non seulement les héros dont le front s'aurole dans l'histoire ou les grands conquérants des libérés dont nous jouissons à l'ombre du drapeau anglais, mais aussi les humbles, les laborieux et rudes pionniers qui envahirent la forêt pour en exploiter le sol après avoir fait place nette. Rappelons, pour citer un exemple, les belles strophes dont il salua l'apparition du premier volume du

(1) Voir les "Hommes du jour", deuxième série, à la suite de la biographie de "L'honorable Wilfrid Laurier."

"Dictionnaire généalogique" de l'abbé Tanguay et qu'Alphonse Lusignan résume ainsi :
 "L'histoire raconte les hauts faits et néglige le grain de sable ; l'œil fixé sur les aigles, elle ne voit pas les nids dans les sillons ; elle dore le casque du grand capitaine, mais oublie le conscrit ; même dans notre histoire qui rend si pleinement justice à tous les grands noms, que de héros ignorés !" Et terminons notre trop long article par une stance de ce poème

" Ils furent grands pourtant, ces paysans hardis
 " Qui, sur ces bords lointains, défièrent jadis
 " L'enfant des bois dans ses repaires,
 " Et, perçant la forêt l'arquebuse à la main,
 " Au progrès à venir ouvrirent le chemin.
 " Et ces hommes furent nos pères."

LUCIEN SERRE.

FEU MGR BLAIS

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski, décédé le 23 janvier 1919, à l'âge de 76 ans. Le vénérable défunt succéda à Mgr Langevin, comme deuxième évêque de Rimouski, en 1891. De 65,000 qu'il était en 1890, le nombre de fidèles s'est élevé à près de 140,000 en 1918. Au cours de son long et fructueux épiscopat, Mgr Blais s'est intéressé activement au progrès de l'éducation dans son diocèse, et comme membre du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique dont il était l'un des membres les plus distingués, il a favorisé avec intelligence le progrès scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

LA PAROISSE DE SAINT-NICOLAS.—LA FAMILLE PAQUET ET LES FAMILLES ALLIÉES, par Hormidas Magnan, Québec, 1918 ; imprimerie Laflamme. Monographie de 335 pages renfermant une étude soignée sur la paroisse de Saint-Nicolas et la famille Paquet, l'une des plus anciennes et des plus considérables du pays. Ce livre évoque l'une des belles pages de la vie rurale : les coutumes patriarcales de nos ancêtres, leur solide foi religieuse, leur amour du sol natal, leur esprit d'économie et leur belle éducation de famille.

Ce beau volume est en vente chez l'auteur, 6, rue Fraser, Québec. Prix : \$2.00, franco.

* * *

LE CODE DE DROIT CANONIQUE, ses Canons les plus pratiques pour le ministère avec références à la discipline locale, par Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield. Aux bureaux de la Chancellerie, Valleyfield, 1918.

* * *

EN RELISANT LES VIEILLES PAGES, par Ginevra, Québec, 1919. C'est un beau et bon livre que vient de publier la distinguée collaboratrice du *Soleil*, Ginevra. Les vieilles pages de cet écrivain délicat sont toujours d'actualité et gardent une riante et sereine physionomie de jeunesse que ni les épreuves ni les années n'ont pu altérer. "C'est avant tout, dit l'auteur, une œuvre d'observation et de sens commun, le résumé de ce que j'ai voulu faire pour les femmes avec lesquelles je suis venue en contact depuis que je tiens une plume."

Oui ; c'est bien "une œuvre de sens commun" que vient de nous donner Ginevra, mais c'est aussi une œuvre intellectuelle et morale, éminemment éducatrice. Nous en recomman

dans la lecture aux institutrices, ces isolées, aux prises avec les difficultés de la vie. Elles trouveront un puissant réconfort dans "la lecture des vieilles pages" de Ginevra; elles y trouveront aussi une sage direction et d'agréables conseils.

S'adresser à l'auteur, "Le Soleil", Québec. Prix: 55 sous franco.

* * *

LES CHOSSES QUI S'EN VONT, par le Frère Gilles, O. F. M. Édition de "La Tempérance", Montréal, 1918. Quel bijou de petit livre! La description des "choses qui s'en vont" à la maison, près de la maison, dans les champs" sont admirablement décrites et avec une fidélité que tous les ruraux admirent. L'âme canadienne-française et catholique anime le charmant petit volume que vient de nous donner avec tant de grâce, de cœur et d'esprit, le bon frère Gilles.

En vente aux Bureaux de "La Tempérance", 964, Dorchester Ouest, Montréal.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES ET SOCIALES, par le RR. H. Stanislas, prêtre des Frères de Saint-Vincent de Paul. Patronage de Lévis, 1918. C'est tout un code sur le travail, embrassant la question ouvrière étudiée à la lueur des principes catholiques. En vente au Patronage de Lévis. Prix: 25 sous.

COLLECTION DE "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

M. T. Giroux, 70, avenue Lamontagne, Domaine Lairet, offre en vente, à bon compte, des collections de *l'Enseignement primaire* et des numéros isolés pour parfaire les collections incomplètes.

ENCOURAGEONS LA FREQUENTATION AUX ÉCOLES

APPEL AUX PARENTS

Dimanche, le 19 de janvier dernier, avait lieu dans la belle et grande paroisse de Saint-Pascal, une réunion imposante de toute la population de la localité, qui remplissait la vaste église à l'appel du dévoué curé, M. l'abbé Paré. L'imposante assemblée était présidée par S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie. Notre directeur avait été invité à parler d'instruction publique.

Voici un résumé de la conférence de M. Magnan, résumé que nous empruntons à *l'Action Catholique* du 23 de janvier 1919:

"M. C.-J. MAGNAN parla d'éducation. Il détermina d'abord le caractère de notre loi d'instruction publique, si sage, si harmonieusement organisée, où les droits de la famille et de la municipalité sont admirablement sauvegardés. L'Inspecteur général précisa ensuite le rôle de la commission scolaire et dit, dans un langage pratique, les devoirs des commissaires au sujet du choix des maîtres, du traitement à leur accorder et des encouragements à leur donner. Le bon maître fait la bonne école: le conférencier insiste sur ce point.

"Relativement aux salaires des institutrices, l'Inspecteur général fit un appel pressant aux commissaires d'écoles et aux contribuables en faveur de celles qui se préparent pendant plusieurs années à l'enseignement et qui acceptent la tâche si difficile de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Ici, M. Magnan, avec une émotion communicative, fait le tableau lamentable de la vie de l'institutrice à qui les commissaires ne paient que cent cinquante ou cent soixante-quinze piastres par an.

"Il rappelle à l'auditoire l'importance de garder dans l'enseignement et dans la même école, autant que possible, les institutrices compétentes, zélées et de bonne conduite. Ces institutrices, dit l'Inspecteur général, ne sont jamais assez payées. Quand vous les rencontrez, ne reculez devant aucun sacrifice pour les conserver dans vos écoles. Comme traitement de début, on ne devrait pas payer moins de deux cents piastres, avec promesse d'augmentation annuelle, si l'école est dirigée à la satisfaction des intéressés. L'instruction de nos enfants importe trop pour mesquiner les traitements des instituteurs et des institutrices.

"Puis s'adressant aux parents, qui remplissaient la vaste et belle église de Saint-Pascal, l'Inspecteur général dit toute l'importance d'une bonne fréquentation scolaire, surtout chez les enfants de huit à seize ans. La fréquentation régulière des classes jusqu'à l'âge de quatorze ans, assure le progrès des élèves. Les parents qui négligent ce grave devoir en retenant pour des riens les enfants à la maison ou en les retirant trop tôt de l'école, font un tort irréparable à leurs enfants. L'instruction est aujourd'hui nécessaire à la campagne comme à la ville. Et pour permettre à notre nationalité de jouer le rôle prépondérant qui lui est réservé, ne négligeons pas le grand devoir de l'éducation de nos enfants.

"M. Magnan fait un appel pressant et chaleureux en faveur du progrès scolaire, progrès qui dépend de la bonne volonté des commissaires d'écoles, de la compétence des maîtres et du zèle des parents, qui doivent favoriser avec intelligence la fréquentation scolaire, et encourager leurs enfants dans l'accomplissement de leurs devoirs d'écoliers."

Mgr Roy ajoute quelques mots de remerciements et la séance se termine par le Salut du T. S. Sacrement.

SUR LES IMAGES BIEN DÉVELOPPÉES

Soit l'expression imagée banale :

"On peut toujours faire des découvertes dans le *champ* de la science."

L'image de *champ* entraîne l'idée de la *moisson* qu'on y fait, et des *glaneurs* qui suivent les moissonneurs. La Fontaine dira donc :

Mais ce *champ* ne se peut tellement *moissonner*
Que les derniers venus n'y trouvent à *glaner*.

L'image banale est ainsi à la fois développée et renouvelée.

De même voici ce que peut successivement devenir l'idée suivante :

1o *Forme abstraite* : La philosophie du dix-huitième siècle a détruit l'ancien régime ;
2o *Image banale* : La philosophie du dix-huitième siècle a détruit l'édifice de l'ancien régime ;

3o *Image développée* : La philosophie du dix-huitième siècle a allumé l'incendie qui détruit l'édifice de l'ancien régime.

4o *Image plus développée* : En pénétrant à chaque étage de l'édifice social, la philosophie du dix-huitième siècle allume un incendie qui détruira l'ancien régime.

Développer à deux et trois degrés successifs les images indiquées dans les phrases suivantes :

La Fontaine modèle sa phrase sur sa pensée.

L'idée germe dans la pensée du poète.

La calomnie est un bruit qui va *crescendo*.

Le croissant de la lune ressemble à une faucille.

ÉTUDE LITTÉRAIRE

LA FONTAINE, SON STYLE

La gloire de La Fontaine, a, ce me semble, un côté inexplicable.

Comment se peut-il qu'un poète, qui n'a fait qu'imiter, soit inimitable ?

Comment se peut-il que, dans l'éblouissante pléiade des grands génies du xvii^e siècle, un simple fabuliste soit resté seul à l'état d'étoile fixe ?

Corneille et Racine, Bossuet et Fénelon ont eu des hauts et des bas de renommée ; on les a tour à tour opposés l'un à l'autre, préférés l'un à l'autre ; Molière, lui-même, il y a quarante ans, avait perdu au théâtre quelque chose de la faveur publique : *il faisait moins d'argent*. Seul, La Fontaine n'a pas subi un seul moment d'éclipse. Un curieux document statistique nous a appris, récemment, que de tous les écrivains du xvii^e et du xviii^e siècle, La Fontaine est celui qui s'est constamment le plus vendu.

Dernier privilège bien exceptionnel. Tout le monde connaît l'incroyable pauvreté de ses rimes. Eh bien, les romantiques ne l'en ont pas moins salué grand poète. Il a trouvé grâce devant les farouches sectateurs de la *consonne d'appui*.

Quelle est la cause de cet universel succès ? Son style.

Style d'artiste et style d'ouvrier.

Ouvrier est bien le mot, car lui-même, il a dit en propres termes :

Tandis que sous mes cheveux blancs,
Je fabrique, à force de temps,
Des vers moins sensés que sa prose...

Seulement, remarquez-le bien, cet infatigable ouvrier s'était si complètement mis au service de l'artiste, il s'était si bien identifié avec lui, qu'il disparaît en lui. Le style de La Fontaine est un admirable métal de Corinthe, et si l'on n'a pas le droit de dire qu'il est le plus grand de nos poètes, on peut hardiment le nommer un styliste de génie.

Comment le démontrer ? Comment découvrir et définir les qualités constitutives de ce rare talent d'écrivain ?

Voici le moyen que j'ai choisi.

Étudier dans La Fontaine quatre personnes :

Le *Versificateur*, le *Poète lyrique*, le *Poète comique*, le *Poète moraliste*, et chercher ce que chacune des formes de son génie a ajouté de richesse à son style.

* * *

Commençons par le versificateur, c'est-à-dire par ses qualités techniques.

Je lui en trouve trois de premier ordre, où nul ne lui a été supérieur, et qui portent toutes trois la forte empreinte de sa personnalité.

Variété de tours.

Variété de tons.

Précision de termes.

La variété de tours est un des plus rares et des plus délicats secrets de l'art d'écrire.

Veut-on s'en convaincre ? Qu'on relise quelques pages d'un de nos plus illustres prosateurs, Massillon. Qu'y trouvons-nous ? Une merveilleuse richesse de *termes*, qui n'a d'égalé que sa surprenante indigence de *tours*.

Nul écrivain ne présente une même idée sous tant de faces, je dirais volontiers sous tant de facettes. On dirait parfois un miroir à alouettes. C'est éblouissant ! c'est chatoyant ! c'est fascinant ! Mais, par contre, toutes ces phrases sont coulées dans le même moule. Une fois une tournure adoptée, il ne peut plus en sortir, il s'y *canalise*.

De là ce fait singulier qu'une telle profusion de mots brillants, profonds, ingénieux, encadrée dans cette forme monotone, finit par amener la lassitude et l'impatience. On sent le procédé ; il y a trop de rhétorique dans tout cela.

Rien de pareil chez La Fontaine. Il est le contraire d'un rhéteur : de l'art partout, de l'artifice nulle part : c'est toujours la nature qui parle quand il écrit.

J'en trouve un exemple charmant dans les supplications du pigeon fidèle au pigeon voyageur.

Qu'allez-vous faire ?
 Voulez-vous quitter votre frère ?
 L'absence est le plus grand des maux :
 Non pas pour vous, cruel ! Au moins que les travaux,
 Les dangers, les soins du voyage
 Changent un peu votre courage ? ..
 Encor si la saison s'avavançait davantage !
 Attendez les zéphirs : qui vous presse ? Un corbeau
 Tout à l'heure annonçait malheur à quelque oiseau.
 Je ne songerai plus que rencontre funeste,
 Que faucons, que réseaux. Hélas ! dirai-je, il pleut.
 Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut :
 Bon souper, bon gîte, et le reste ?

Tout est exquis dans cette page, car tout est grâce, émotion, abandon, naturel, vérité. Or, d'où vient cette variété de sentiment ? de la variété des tours. Etudiez ce morceau. Pas un hémistiche, pas un membre de phrase où ne se produise quelque tournure nouvelle. J'en ai compté jusqu'à onze dans ces quatorze vers. C'est l'image de l'âme de celui qui parle : voilà bien les agitations, les angoisses, les prévoyances, les pressentiments d'une amante menacée de perdre celui qu'elle aime !

La Fontaine a écrit bien des pages ravissantes, aucune peut-être ne mérite mieux que celle-là le nom de chef-d'œuvre.

* * *

Variété des tons.

La variété des tons et la variété des tours sont choses fort différentes. L'un tient à la syntaxe, l'autre à la terminologie. C'est l'alliance hardie, aventureuse, inattendue de mots, tout étonnés de se trouver ensemble, et dont la juxtaposition, sous la plume du poète, ne produit ni choc, ni discorde. C'est la fusion des contraires ! La Fontaine a emprunté aux grands musiciens l'art de compléter l'harmonie avec les dissonances :

Perrette, sur sa tête, ayant un pot au lait
 Bien posé sur un coussinet,
 Prétendait arriver sans encombre à la ville,
 Légère et court vêtue elle allait à grand pas.

Quelle différence de tons entre ces trois premiers vers nous offrant un petit portrait si net, si précis, si propre, et ce bel alexandrin qui serait à sa place dans la plus haute poésie.

Il a si grande tournure qu'il rappelle la phrase de Saint-Simon sur la duchesse de Bourgogne : *Elle avait l'air d'une déesse marchant sur les nues.*

Deux vers plus loin, cette déesse redevient :

Notre laitière ainsi troussée.

Puis à la fin de la fable, après cinq vers où il n'est question que de veau, de vache, de cochon, survient cette poétique image :

La dame de ces biens, quittant d'un œil mari
 Sa fortune ainsi répandue.

Et tout cela prosaïsme et poésie, déesse et laitière, font si bon ménage, qu'on sent partout le charme de ces oppositions, sans y sentir le moindre disparate.

Il n'en va pas tout à fait de même dans la fable *le Mourant et la Mort* :

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte et qu'on fit son paquet.

Au premier abord, ce "qu'on fit son paquet" paraît choquant. J'ai eu quelque peine à m'y habituer, quand un jour je me suis imaginé de le dire tout haut, en essayant de le bien dire, et aussitôt la recherche de l'intonation m'a révélé l'intention du poète. Ce vulgaire hémistiche m'a inspiré, par sa vulgarité même, je ne sais quelle note gaillarde et vaillante qui s'est reliée merveilleusement aux vers de la fin.

Tu murmures, vieillard, vois ces jeunes mourir !
Vois-les marcher, vois-les courir
A des morts, il est vrai, glorieuses et belles,
Mais sûres cependant et quelquefois cruelles.
J'ai beau te le crier : mon zèle est indiscret,
Le plus semblable aux morts, meurt le plus à regret.

Ce dernier vers, stoïque et rude, complète dignement ce sévère tableau.

Je ne puis résister au plaisir de citer encore une fable tout à fait curieuse, j'oserai presque dire amusante.

C'est *la Colombe et la Fourmi*.

La variété des tours et la variété des tons y sont mêlés ; et ces alliances inattendues de deux mots qui font contraste, éclatant au milieu des perpétuelles et élégantes mobilités de la phrase, jettent sur ce petit morceau beaucoup de fantaisie.

LA COLOMBE ET LA FOURMI
Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe. .

Quel vers délicieux ! C'est un petit tableau.

Quand, sur l'eau se penchant, une fourmis y tombe
Et, dans cet océan, l'on eût vu la fourmi
S'efforcer, mais en vain, de regagner la rive.
La colombe aussitôt usa de charité,
Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,
Ce fut un promontoire où la fourmi arrive.
Elle se sauve. .

Quelle diversité de tours et de tons dans ces six vers !
Après ce prosaïque alexandrin :

Quand, sur l'eau se penchant, une fourmis y tombe.

Ces grands mots : océan, promontoire, qui poétisent la scène.
Puis, ce gentil petit détail :

Un brin d'herbe dans l'eau par elle étant jeté,

Et enfin ce dernier hémistiche :

Elle se sauve.

Qui, rejeté hardiment au commencement du vers, s'y dressant pour ainsi dire de toute sa hauteur, donne je ne sais quel air de naufrage et de sauvetage à cette petite scène entre un oiseau et un insecte.

Poursuivons :

Et là-dessus
 Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.
 Ce croquant, par hasard, avait une arbalète :
 Dès qu'il voit l'oiseau de Vénus,
 Il le croit en son pot, et déjà lui fait fête.

Est-ce que vous n'êtes pas ébahi comme moi, de ce côté à côté de l'*oiseau de Vénus* et du *pot-au-feu* ? Est-ce que l'allure délibérée de ce *croquant qui marchait les pieds nus* n'est pas quelque chose de tout nouveau ?

Continuons :

Tandis qu'à le tuer mon villageois s'apprête,
 La fourmis le pique au talon,
 Le vilain retourne la tête :
 La colombe l'entend, part et tire de long . .
 Le souper du croquant avec elle s'envole :
 Point de pigeon pour une obole.

Je ne relis jamais cette fable sans être ravi de ces deux derniers vers, dont l'un est si poétique et l'autre si spirituel, et enfin sans être vraiment touché de trouver à la fois, dans un apologue de dix-huit vers, une leçon de charité et une leçon de reconnaissance.

Je laisse maintenant au lecteur le plaisir de suivre lui-même à la trace, dans l'œuvre du poète, ces deux formes diverses de ce style si complexe, et j'arrive à sa troisième qualité technique, la précision des termes.

* * *

La précision des termes est une des qualités les plus personnelles de La Fontaine. L'emploi du mot *propre* était pour lui une règle absolue. De là, dans son style, une clarté, un relief, un incisif que Lamartine a caractérisés un jour, devant moi, d'une manière bien frappante. Je lui disais : " Mon cher maître, expliquez-moi donc une chose que je ne comprends pas. J'apprends sans cesse par cœur des vers de La Fontaine et des vôtres ; au bout de six mois, je sais encore les siens imperturbablement et j'ai oublié une partie des vôtres. Pourquoi ?—Rien de plus naturel, me répondit-il très simplement, j'écris avec un *pinceau* et La Fontaine avec un *burin*."

Quelle définition profonde !

Eh bien, nous allons voir le "burin" à l'œuvre dans une fable qui n'a pas, je crois, d'analogue parmi toutes les autres. Il ne s'agit pas moins que d'une *leçon de physique*, où la démonstration est rigoureuse, où chaque terme employé a une précision absolue, et en même temps, çà et là, cette leçon s'étoile de quelque expression poétique qui illumine toute la page.

UN ANIMAL DANS LA LUNE
 Pendant qu'un philosophe assure
 Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés,
 Un autre philosophe jure
 Qu'ils ne nous ont jamais trompés.

Première remarque importante : dupés et trompés semblent deux termes synonymes, ils ne le sont pas. Dupés exprime la vaniteuse confiance d'un ignorant qui se croit savant ; trompés, l'assurance calme d'un homme qui tient en main la preuve de ce qu'il avance. Qu'on ne voit pas dans cette interprétation une subtilité de commentateur, c'est l'étude approfondie de La Fontaine qui m'a appris qu'avec lui il faut peser chaque mot, car chaque mot a sa valeur précise.

Les vers qui suivent en diront plus que je n'en saurais dire.

Tous les deux ont raison; et la philosophie
Dit vrai quand elle dit que les sens tromperont
Tant que sur leur rapport les hommes jugeront:
Mais aussi, si l'on rectifie
L'image de l'objet sur son éloignement
Sur le milieu qui l'environne,
Sur l'organe et sur l'instrument,
Les sens ne tromperont personne.

Quelle netteté d'expression et quel abandon plein de grâce dans la phrase ! Ce n'est pas un professeur qui enseigne ; c'est un savant très spirituel qui cause.
Après la démonstration, l'exemple.

J'aperçois le soleil: quelle en est la figure ?
Ici-bas, ce grand corps n'a que trois pieds de tour,
Mais si je le voyais là-haut dans son séjour
Que serait-ce à mes yeux que l'œil de la nature ?
Sa distance me fait juger de sa grandeur ;
Sur l'angle et les côtés, ma main la détermine,
L'ignorant le croit plat; j'épaissis sa rondeur :
Je le rends immobile, et la terre chemine
Bref, je démens mes yeux en toute sa machine.

Toujours ce même mélange de précision, de poésie et de bonhomie familière.
J'arrive aux derniers vers :

Quand l'eau courbe un bâton, ma raison le redresse :
La raison décide en maîtresse.
Mes yeux, moyennant ce secours,
Ne me trompent jamais en me mentant toujours.

Est-il possible de résumer une question aussi grave, sous une forme plus ingénieuse et plus catégorique ? Et ne suis-je pas en droit de dire qu'aucun poète du XVII^e siècle n'eût été capable d'écrire ces quarante vers ! La plume de La Fontaine est à la fois un *burin* et un *pinceau*.

E. LEGOUVÉ.

LE PLUS UTILE DES DOIGTS

Parmi vos cinq doigts, il y en a un, le plus gros, celui qu'on appelle le pouce, qui est jeté sur le côté, tout à fait en dehors des autres. Regardez-le avec respect : c'est à ces petits os, recouverts d'un peu de chair, que l'homme doit une partie de sa supériorité physique sur les animaux. C'est un de ses meilleurs serviteurs, un des plus beaux cadeaux que Dieu lui a faits. Sans le pouce, les trois quarts des industries humaines seraient encore peut-être à créer, et la première de toutes, l'industrie qui consiste non pas seulement à porter à sa bouche ce qui est dans son assiette, mais à faire arriver dans l'assiette ce qui s'y trouve.

Avez-vous remarqué, quand vous voulez saisir un objet, un morceau de pain, par ex-

emple, que c'est toujours le pouce qui se met en avant, et qu'il est toujours, lui seul, d'un côté, pendant que tout le reste des doigts est de l'autre ? Si le pouce n'est pas de la partie, rien ne tient dans la main, et vous ne savez plus qu'en faire.

Portez votre cuiller à la bouche sans y mettre le pouce, vous verrez tout le temps qu'il faudra pour manger une pauvre assiettée de soupe.

Le pouce a été disposé d'une telle façon qu'il peut venir se mettre en face des autres doigts, l'un après l'autre ou tous ensemble, comme on veut, ce qui nous permet de tenir ferme, comme avec une pince, tous les objets petits et gros.

Notre main doit sa perfection à cette bienheureuse disposition qui n'a pas été accordée aux autres animaux.

PENSÉES PÉDAGOGIQUES

L'esprit de vigilance, d'attention, d'exactitude, doivent faire le caractère essentiel de l'instituteur. Rien ne doit lui échapper. Pendant les récréations, lorsqu'il se promène et s'entretient avec ses subordonnés, ses yeux, son esprit sont ailleurs. Il observe tout sans presque que cela paraisse, les mouvements, les conversations, les liaisons particulières, et il sait faire profit de tout.

ROLLIN.

* * *

Je voudrais que les instituteurs saisissent toutes les occasions favorables pour mener leurs élèves à la campagne. Il importe plus

qu'on ne pense de faire comprendre et sentir aux enfants les charmes d'une promenade champêtre, d'une course dans les bois ; de leur faire goûter ce que la simple nature a de gracieux, ce que les arbres touffus, ce que les champs, les vergers et les frais ombrages ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare, comme dit La Fontaine.

M^{gr} DUPANLOUP.

* * *

Je ne saurais croire qu'aucune correction soit utile à un enfant si la honte de souffrir pour avoir mal fait n'a pas plus de pouvoir sur son esprit que la peine elle-même.

LOCKE.

EN LISANT

C'ÉTAIT LA SIENNE

Le long du chemin pierreux que rendait plus pénible la chaleur accablante du soleil, un pèlerin cheminait, portant avec peine la croix de sa vie. Le soir venu, il s'arrêta, haletant, et, dans sa pensée, il murmura :

Elle est bien lourde la croix que le bon Dieu m'a donnée ! Oh ! je le sais, il nous faut une croix à tous pour ressembler au Christ ; mais celle que je porte m'écrase.

Un sommeil profond s'empare de lui et tout à coup il se vit entouré d'une grande lumière ; Jésus lui apparut et dit d'une voix douce :

— Tu voudrais une autre croix que la tienne ?

— Oh ! oui, Seigneur ! Je suis pauvre, je vieillis et n'en puis plus. Voilà soixante ans que je marche, portant cette croix que j'aime, parce qu'elle vient de vous, mais

— Viens avec moi, mon fils.

Et il se vit devant une grotte, et le Seigneur lui dit :

— Là, sont réunies toutes les croix qui, dans ma miséricorde, doivent ouvrir les portes du paradis aux hommes : laisse ta croix sur le seuil et choisis celle qui te conviendra le mieux.

Le pèlerin entra. Il fut ébloui et comme épouvanté de cette multitude de croix portées depuis le commencement du monde et qui devront être portées jusqu'à la fin des temps. Longtemps, il les examina, il les pesait, il les retournait, il les essayait, il les laissait C'était la croix du remords, la croix de la jalousie, de l'ingratitude, la croix de la famille désunie, la croix de la maladie qui paralyse les membres, qui repousse par ce qu'elle a de répugnant, la croix du mépris, de la calomnie, la croix de la trahison des amis ou de la souffrance de ceux qu'on aime Et à chacune d'elles :

— Non, disait-il, pas celle-là. Faut-il donc ô mon Dieu, que je choisisse ?

— Point de croix sur la terre, point de couronne dans le ciel, lui dit Jésus.

Le pèlerin revint sur ses pas, il examine encore, il cherche encore, et, comme il baissait la tête, découragé :

— Regarde, lui dit la douce voix de Jésus.

Et il aperçoit sur le seuil une croix qui l'attire, il la soulève et un soupir s'échappe de ses lèvres :

— Il me semble que je porterai celle-là ; elle est bien un peu lourde, mais les autres sont si effrayantes ! Puis-je la prendre, Seigneur ?

— Prends-là ! dit Jésus.

Il tend les bras pour la saisir, il pousse un cri. C'était la sienne, la croix que Dieu lui a fait donner dans sa miséricorde, la croix qu'il avait déposée comme trop lourde.

“LE MORAL FRANÇAIS”

Nous accusons réception de ce bon et beau livre que vient de publier M. François Veuillot, cet excellent ami du Canada français (1). A propos de ce précieux ouvrage, M. le chanoine Griselle nous écrit de Paris :

“ Ce sont aussi des “ leçons de choses ” recueillies au jour le jour sous l'impression même des événements et de la chronique quotidienne qu'a rassemblées M. François Veuillot. Il a choisi, parmi ses LETTRES AUX CATHOLIQUES NEUTRES, celles qui montrent le mieux comment a réagi le moral Français sous la poussée de la guerre. Ces actes de foi dans la destinée de la patrie, inspirés d'ailleurs et soutenus par les inoubliables spectacles dont Paris et toute la France ont été témoins et acteurs, sont l'histoire même de notre guerre. Qu'il s'agisse de la victoire de la Marne, de la mort et de la dernière œuvre de M. de Mun, du retentissant exemple de l'indomptable cardinal de Malines, des multiples manifestations de foi et de vaillance par lesquelles, de la jeunesse aux vieillards, tant de Français, qui ont su se libérer des virus d'autrefois, affirment cette union devant l'ennemi, qui nous sauve et nous sauvera, hommes et choses défilent dans cette cinématographie qui relate les faits de chaque semaine et nous conserve, avec leur mouvement et leur vie, les principaux éléments de notre histoire intérieure jusqu'au 25 décembre 1916. M. François Veuillot, qui a eu sa large part dans la “ guerre des livres ” et des idées qui met en contraste France et Allemagne, n'a pas manqué de signaler ce que seraient pour l'Eglise catholique les conséquences d'une victoire allemande, que nos ennemis prônent près des neutres catholiques comme si bienfaisante. Heureusement le monde a des yeux pour voir et juge, d'après leurs fruits, ces doctrines et ces prétentions. Les “ choses ” parlent d'elles-mêmes et leur leçon suffit. ”

L'ART DE LA LECTURE

LA VOIX :

La partie technique de l'art de la lecture porte sur deux obstacles : la voix et la prononciation ; les sons et les mots.

L'organe de la voix est semblable en apparence à l'organe de la vue et de l'ouïe, mais il en diffère en un point essentiel ; c'est que les opérations de la vue et de l'ouïe sont le résultat d'un acte involontaire. Dès que vos yeux sont ouverts et qu'il fait jour, dès que vos oreilles sont ouvertes et qu'il y a du bruit, vous entendez et vous voyez malgré vous. L'organe de la voix, au contraire, ne s'exerce que sous l'action de la volonté ; l'homme ne parle que quand il veut.

Seconde différence : Vous ne pouvez pas voir plus ou moins, selon votre désir, vous ne pouvez pas entendre plus ou moins, si ce n'est quand vous vous soustrayez partiellement à l'action des choses extérieures, en mettant un obstacle, un voile, entre le monde du dehors et vous.

Il n'en est pas de même de la voix ; vous pouvez parler plus ou moins fort, plus ou moins vite ; vous réglez la mesure des opérations de la voix comme ses opérations mêmes.

De là cette conséquence naturelle, qu'on ne peut pas apprendre à voir ou à entendre (je parle de l'opération matérielle), et que, par

(1) Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris, 1918.

conséquent, il n'y a pas un art pour la vue et l'ouïe, tandis qu'on peut apprendre à parler, puisque la parole est susceptible de modifications résultant de la volonté.

Un mot explique cette différence.

L'organe de la voix n'est pas seulement un organe, c'est un instrument, un instrument comme le piano. Or qu'est-ce qui caractérise un piano ? Son clavier. De quoi se compose ce clavier ? De plusieurs octaves (six ou six et demie) ; ces six octaves se partagent en trois espèces de notes, les notes basses, les notes du milieu, les notes hautes ; enfin, le son de ces notes correspond à des notes d'une certaine grosseur. Eh bien ! la voix a un clavier comme le piano ; elle a deux octaves, comme le piano en a six, trois espèces de notes comme le piano, des cordes plus minces et des cordes plus grosses comme le piano, et de même qu'on n'arrive pas à jouer du piano sans l'étudier, de même on n'arrive pas à bien jouer de la voix sans l'apprendre.

Je dirai plus. Sortant des mains d'un bon facteur, un piano est un instrument complet, parfait, et le son qui s'en échappe est aussi harmonieux que juste dès qu'un artiste le touche ! Mais le petit piano que nous recevons des mains de la nature est presque toujours bien loin de cette perfection. Il y a des cordes qui manquent, des touches qui errent, des notes qui sont fausses, de façon qu'avant d'arriver à être pianiste, on doit se faire facteur et accordeur, c'est-à-dire compléter, égaliser, accorder son instrument.

Nos trois espèces de voix, qui se définissent d'elles-mêmes, la voix basse, la voix de médium et la voix haute, sont toutes trois indispensables dans l'art de la lecture ; mais l'usage en doit être et en est différent, car leur force est très différente. La plus solide, la plus souple, la plus naturelle de ces trois voix est le médium. En effet, le médium étant la voix ordinaire, c'est de lui que part l'expression de tous les sentiments les plus naturels et les plus vrais : les notes basses ont souvent une grande puissance, les notes hautes un grand éclat, mais il ne faut s'en servir qu'à propos, je dirais presque exceptionnellement. Je comparerais volontiers les notes hautes à la cavalerie dans une armée ; elle est réservée aux attaques brillantes, aux charges à fanfares ; comme les notes basses, semblables à l'artillerie, ont pour objet les coups de force, mais le vrai fond d'une armée, l'élément sur lequel le tacticien compte le plus et qu'il emploie toujours, c'est l'infanterie. Eh bien ! l'infanterie c'est le médium ! Le premier précepte de l'art de la lecture est donc la suprématie accordée au médium ! Les cordes hautes sont beaucoup plus fragiles, plus délicates. Si vous vous en servez trop, si vous jouez trop sur ces notes-là, elles s'useront, se désaccorderont, deviendront criardes, votre petit piano se faussera, et votre organe lui-même, votre organe tout entier s'altérera.

Parfois même cet abus des notes hautes influe jusque sur la pensée de l'orateur. M. Berryer m'a raconté avoir un jour perdu un très beau procès, parce qu'il avait commencé son plaidoyer sur un ton trop haut, sans s'en apercevoir. La fatigue du larynx passa bientôt aux tempes; des tempes elle gagna le cerveau; l'intelligence se tendit parce que l'organe était trop tendu, la pensée s'embrouilla, et Berryer perdit une partie de ses facultés intellectuelles, parce qu'il n'avait pas pensé à descendre de ce perchoir où sa voix avait grimpé en débutant.

L'abus des notes basses, et mêmes graves, n'est pas moins fâcheux. Il amène la monotonie, il produit quelque chose de terne, de sourd, de lourd. Il faut s'étudier à faire moins souvent usage des notes basses, à les mêler habilement aux deux autres registres, et arriver ainsi à cette variété de timbres qui est à la fois un charme pour l'auditeur et un repos pour le lecteur.

Ce mélange ne constitue pas le seul exercice de la voix, il faut encore, il faut avant tout la travailler en elle-même. Le travail fortifie les voix faibles, assouplit les voix dures, adoucit les voix criardes, agit enfin sur la voix parlée comme l'art du chant sur la voix chantée. . .

ERNEST LEGOUVÉE. (L'Art de la lecture).

OU FAIRE RELIER "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

M. Jérémie Richard, relieur, 31 rue Sault-au-Matlot, Québec, s'est fait une spécialité dans la reliure de *L'Enseignement Primaire*. Il relie chaque année des centaines de volumes de la revue, à un prix modéré.

UN TRAIT DE CHARITÉ

On rapporte qu'au cours de l'hiver 1653, un pauvre malheureux, miné par le froid et la misère, alla frapper à la porte du couvent de la vénérable Marguerite Bourgeois. Ce pauvre souffrant implora la charité de la bonne Sœur, car il n'a rien pour se reposer. A ce te demande, la bonne sœur Bourgeois se souvient qu'on lui a donné un lit dont elle n'use jamais, va chercher le matelas et le donne. La nouvelle se propage. Un deuxième pauvre arrive, expose sa misère :

elle lui donne la paille. Deux autres en core lui succèdent: chacun reçoit une couverture. Personne, dit-on, ne se présente pour l'oreiller devenu inutile pour la vénérable Sœur Bourgeois—R. P. Pratt, O.M.I.

LE CAP TOURMENTE

Or un soir, par Champlain, tu fus ainsi nommé,
Alors qu'il t'aperçut de loin dans la tourmente,
Vieux cap dont le granit à la nuit se lamente,
Sous maint sapin pointu par le gel opprimé.

Ton profil s'assombrit quand la mer est méchante
En brisant sa colère à ton flanc embrumé ;
Quand elle vient du large en délire rythmé
Avec la grande voix du vent sud-est qui chante.

Et lorsque respandit la gloire de l'aurore,
Couronnant ton sommet de ses rayons divins,
Ton cauchemar s'enfuit, mais tu songes encore,

Et tes deuils mal guéris attristent tes matins :
Car les tourments passés t'ont jeté leur empreinte :
Tu ressembles au cœur dont la foi s'est éteinte.

LOUIS-JOSEPH DOUCET.